

Home Baudouin

maison d'accueil pour hommes

agrée et subventionnée par la Commission communautaire française (CoCoF)



2022

Rapport d'activité

Œuvre de l'Hospitalité, asbl, MB 410 386 709

rue de la Violette, 24 à 1000 Bruxelles.

téléphone 02 512 64 95 télécopie 02 503 29 51 courriel info@homebaudouin.be

Site web : <http://www.oeuvrehospitalite.be/>

iban : BE86 0000 1219 7950

A la mémoire de la Baronne Janine DELRUELLE-GHOBERT

1. Historique

En 1886, l'Œuvre de l'Hospitalité présidée par le sénateur Georges Montefiore-Levi fonde à Bruxelles, avec l'aide des Pouvoirs publics, un asile de nuit sous la forme d'un chauffoir public et ensuite un asile pour femmes et enfants (1887). Cela fait du Home Baudouin la première maison d'accueil sur le territoire de Bruxelles.

En 1891, le premier deviendra l'Asile Baudouin en mémoire du Prince Baudouin, mort au début de cette même année et qui fut d'une grande générosité pour l'Œuvre. Plus tard encore, il deviendra le Home Baudouin.

Début des années 1920, des bouleversements s'annoncent. A ce moment le projet de transformer les deux asiles en maisons d'accueil ouvertes toute l'année se précise.

« Il ne s'agit plus de seulement abriter et de secourir les malheureux pendant les rudes nuits d'hiver, c'est pendant toute l'année qu'il faut le faire, avec l'aide matérielle et morale de la Ville. »

« L'Etoile Belge » le 12 février 1922 »

2. Missions

L'Œuvre de l'Hospitalité s'est constituée en asbl le 8 mars 1922.

Ses statuts précisent alors que « l'Œuvre a pour but l'hospitalisation temporaire des sans-abri des deux sexes ainsi que leur relèvement moral et physique par tous les moyens dont elle peut disposer ».

Afin de se conformer aux dispositions du Code des sociétés et des associations, l'Assemblée générale du 24 mai 2022 a adapté les dispositions des statuts de l'association. Notamment, en son article 3, le but de l'Asbl est maintenant décrit comme :

« L'Œuvre de l'Hospitalité poursuit l'activité de l'association de même nom fondée en 1886 par M. Montefiore - Levi et a pour but l'hébergement temporaire, de manière désintéressée, des sans-abri ainsi, qu'autant que faire se peut, leur réinsertion dans la société.

Ses activités consistent principalement en la gestion de maisons d'accueil, hébergeant au sens large des sans-abri. Elles visent entre autre à fournir le gîte et le couvert ainsi qu'un accompagnement social aux personnes sans-abri hébergées. Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but. Elle peut s'intéresser et notamment prêter son concours à toute activité similaire à son objet. »

Les statuts actualisés ont été déposés au Moniteur le 02/06/2022.

Depuis ses débuts, le Home Baudouin fait œuvre d'hospitalité en fournissant le gîte et le couvert aux sans-abri garantissant ainsi la satisfaction de besoins vitaux, tout en poursuivant d'incontestables objectifs sociaux.

Aujourd'hui ...

Le Home Baudouin est agréé et subventionné par la Commission communautaire française (Cocof) en tant que maison d'accueil pour hommes adultes en difficulté avec une capacité d'accueil de soixante-neuf lits.

Ses missions sont définies par la législation en vigueur (et régulièrement actualisées) relative à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil.

Les missions sont décrites comme : « l'accueil, l'hébergement et l'aide psycho-sociale adaptée aux bénéficiaires afin de promouvoir leur autonomie, leur bien-être global et leur réinsertion dans la société avec une attention particulière, d'une part, pour l'accompagnement social en vue du maintien, de l'ouverture ou de la réouverture des droits sociaux, et pour, d'autre part, la recherche d'une situation stable via notamment l'accès à un logement durable.

La maison d'accueil a également pour mission le suivi post-hébergement des bénéficiaires nécessitant un accompagnement après leur séjour ».

Dans le cadre de la mission spécifique « logement accompagné », elle assure le suivi des personnes ayant besoin d'un suivi intensif et à plus long terme lors de leur installation en logement.

Pour ce faire, le Home Baudouin dispose d'un bâtiment et d'infrastructures, de moyens humains et matériels, d'un projet collectif, d'un règlement d'ordre intérieur.

Pour être plus proches encore des besoins et attentes des personnes, nous nous inscrivons dans un réseau et exerçons des collaborations inter- et extra- sectorielles.

C'est en améliorant ses infrastructures, en combinant les actions de tous les travailleurs et en investissant le réseau autour du projet collectif et du suivi individuel que le Home Baudouin soutient les personnes hébergées.

3. Les infrastructures

L'Œuvre de l'Hospitalité est propriétaire du bâtiment qui abrite le Home Baudouin, à un pas de la Grand' Place de Bruxelles.

La maison permet l'hébergement de 69 hommes adultes, sur trois étages, desservis par un ascenseur. Chaque étage comporte un dortoir divisé en 23 chambrettes, et est pourvu d'installations sanitaires.

Le bâtiment est non-fumeur.

Il est pourvu d'un défibrillateur.

Au rez-de-chaussée, les locaux communs se répartissent en trois salles ouvertes, qui ont aussi fonction de réfectoire. Deux de ces salles sont équipées de la télévision. A cela s'ajoutent une mezzanine meublée en « salon » et une salle « bibliothèque », également ouverte à d'autres activités.

Des casiers individuels sont mis à disposition des personnes.

Les cuisines sont équipées de matériel professionnel, dans des locaux directement ouverts sur le réfectoire par une baie où les repas sont servis aux personnes hébergées. Outre une

arrière-cuisine et une réserve, une cave permet du stockage supplémentaire. Une chambre froide complète ces installations.

L'équipe socio-éducative dispose d'un bureau de permanence au rez-de-chaussée, et de deux bureaux au milieu des bâtiments, dévolus l'un aux assistants sociaux, l'autre aux entretiens d'accueil et individuels ainsi qu'à un lieu de repos pour l'éducateur de nuit.

Accessoirement, une petite loge à l'entrée permet des apartés et un accès au téléphone, et un petit bureau installé dans la salle du rez-de-chaussée arrière complètent le dispositif.

Une salle de réunion est aménagée au second étage du bâtiment avant.

Les responsables de l'équipe sociale et éducative disposent d'un bureau face à cette salle.

Le cabinet médical ainsi qu'une salle de bains y attenant sont accessibles pendant la consultation hebdomadaire, mais aussi utilisés par l'infirmière et les éventuels services de soins à domicile qui se déplacent à la demande.

La direction occupe un bureau au premier étage du bâtiment, voisin des locaux dédiés à la gestion de l'Asbl.

Les caves sont occupées par la chaufferie, un atelier, une lessiveuse à usage interne, du stockage pour la cuisine, un local pour les bagages laissés derrière eux par ceux qui ont quitté le Home. Une partie des caves est occupée par un vestiaire destiné au dépannage des hébergés, essentiellement approvisionné par des dons privés.

Une table de ping-pong située dans le hall est mise à la disposition des personnes accueillies.

L'accès au "jardin", un dégagement de l'immeuble dans l'intérieur de l'îlot, planté d'un tilleul, se fait en journée. Au fil du temps, le « jardin » était devenu un débarras pour les encombrants. Cet espace a été complètement réaménagé cet été. Il permet aux personnes hébergées de bénéficier d'un lieu de détente en plein air dans un cadre propice à la reconstruction de l'estime de soi.

L'Asbl veille à valoriser et aménager le bâtiment dont elle est propriétaire. Depuis le début des années 2000 de nombreux travaux ont été entrepris: rénovations des sanitaires, extension des lieux de séjour, rénovation des cuisines, rénovation complète des dortoirs avec placement d'un système d'aération à double-flux, aménagement des lieux de vie, remplacement de l'ascenseur, remise à neuf des bureaux.

En 2022, nous avons investi dans des travaux de sécurité : isolation thermique et anti-feu du grenier, placement de nouvelles portes coupe-feu, renouvellement de l'éclairage de secours.

Grâce à un fidèle sponsor, nous avons pu remplacer tous les matelas et renouveler une partie des fauteuils de la mezzanine.

Début d'année, nous avons fait appel à Bruxeo pour la réalisation d'un scan énergétique du bâtiment. Notre souci est de pouvoir maîtriser et diminuer notre consommation énergétique et par là-même participer à l'effort collectif pour une ville plus durable.

Les recommandations sont nombreuses. Certaines ont un coût modeste et ont pu être réalisées rapidement (isolation de la tuyauterie du chauffage, changement de luminaires, meilleure gestion des congélateurs...) d'autres demandent des investissements importants.

Un plan d'action à plus long terme a donc été établi. Notre premier investissement sera l'isolation des toitures plates. Divers dossiers ont été rentrés afin d'obtenir des soutiens financiers.

Aux locaux du Home Baudouin, il faut rajouter cinq studios individuels occupés par cinq locataires, anciens résidents du Home, dans un immeuble de logements que nous appelons « La Bouquetière » du nom de l'ancienne impasse où ils ont été installés. L'Asbl est la locataire principale des lieux gérés par l'agence immobilière sociale « Logement pour tous ».

4. Personnel

L'Œuvre de l'Hospitalité

Le directeur administratif et financier de l'Asbl Œuvre de l'Hospitalité, qui a son siège et ses bureaux dans les mêmes bâtiments, assure l'essentiel des tâches administratives et comptables liées à son fonctionnement, à la gestion des deux maisons d'accueil (Home Baudouin et Home Victor Du Pré) ainsi que des studios de "La Bouquetière".

Ses prestations ne font l'objet d'aucune subvention et sont donc entièrement à charge de l'Asbl.

En 2019, pour la première fois, l'accord de gouvernement francophone bruxellois stipulait que « les besoins en personnel administratif et ouvrier (non prévu au cadre agréé) seraient évalués ».

La crise sanitaire et la crise énergétique étant passées par là, les caisses semblent vides et les budgets ne permettent pas de dégager les montants nécessaires à cet effet.

Il nous paraît cependant primordial de continuer à revendiquer la subvention de ces fonctions indispensables au bon fonctionnement du Home.

Le Home Baudouin

Le volume d'emplois n'a pas connu de grande modification en 2022 :

Au 31 décembre, le Home Baudouin comptait 10 éducateurs et leur responsable d'équipe, 5 assistants sociaux, une infirmière en santé communautaire et leur responsable, deux cuisiniers, quatre nettoyeurs et le responsable hôtellerie, et un équivalent temps plein de direction.

Vingt-six travailleurs, 10 femmes et seize hommes, se partagent l'équivalent de 22,75 équivalents temps plein, auxquels il convient d'ajouter les prestations indispensables du directeur administratif et financier de l'Asbl Œuvre de l'Hospitalité à concurrence de 0,50 équivalent temps plein.

14 équivalents temps-plein sont subventionnés par la Cocof (1 directrice, 4 assistants sociaux, 8 éducateurs, 1 mi-temps assistant social pour le post-hébergement, et 1 mi-temps assistant social pour la mission spécifique logement accompagné).

Un mi-temps Maribel et l'équivalent de 4,5 postes ACS complètent les subventions allouées pour le personnel.

L'équivalent de 4,25 équivalents temps plein reste donc à charge de l'Asbl, et représente une part significative des frais de fonctionnement.

Le médecin

S'il n'est pas membre salarié du personnel de l'Asbl, le médecin qui assure la permanence médicale hebdomadaire, outre les services immédiats qu'il peut rendre à ceux qui le consultent sur place, offre un support important à l'équipe sociale. En dehors de sa consultation, il reste disponible dans d'autres lieux de consultation, et peut, si nécessaire, être joint à chaque instant par l'équipe sociale.

Les personnes hébergées qui le souhaitent peuvent s'affilier à la maison médicale pour laquelle il travaille et bénéficier de tous les services offerts par cette maison médicale : kiné, infirmière, diététicienne, activités santé diverses...

Les prestataires TIG (Travaux d'intérêt général)

Ces prestations sont proposées comme alternatives à des sanctions classiques par les juges. Il est important de préciser que les prestations concernent des justiciables qui ne connaissent pas le Home, et n'y sont donc pas hébergés.

S'ils ne font pas partie de l'équipe, les prestataires TIG sont habituellement un renfort aux activités.

Ils apportent une aide significative aux cuisiniers. La plupart du temps pendant le week-end, plus sporadiquement en semaine.

Il arrive aussi que, suivant leur qualification, ils aident à l'entretien du bâtiment.

Les stagiaires de toutes fonctions

Assurer l'encadrement de stagiaires a toujours fait partie de nos missions.

Une stagiaire assistante sociale et un stagiaire éducateur spécialisé ont rejoint l'équipe à la rentrée scolaire.

Chaque année, un ou deux assistants sociaux sont recrutés par différentes Hautes Ecoles comme lecteurs de travail de fin d'étude et sont chargés d'évaluer les travaux fournis.

L'exiguïté de nos locaux, nous empêche d'accueillir plus de stagiaires à la fois.

Depuis quelques années, nous accueillons également durant une semaine des élèves de rhétorique qui, dans le cadre d'un cours de citoyenneté, doivent rendre service à une organisation.

Les étudiants

Durant l'été, chaque équipe fait appel au renfort d'un jeune sous contrat étudiant. Bien souvent, ce sont d'anciens stagiaires qui nous ont laissé de bons souvenirs.

Ce soutien, bienvenu, permet aux différents membres du personnel de prendre une période de congé prolongée durant les mois de juillet et août.

Sporadiquement durant l'année, l'équipe hôtellerie bénéficie du renfort d'un étudiant en cas de surcharge de travail ou de maladie d'un des leurs.

Les bénévoles

Via UFB (United Fund of Belgium), nous avons le plaisir d'accueillir chaque année une équipe de bénévoles dans le cadre d'une journée de volontariat organisée par leur entreprise. Cette année, ces bénévoles ont repeint la mezzanine et aidé à faire le grand nettoyage des salles de séjour.

5. Finances

L'Œuvre de l'Hospitalité

L'Œuvre de l'Hospitalité Asbl met des moyens significatifs à la disposition du Home Baudouin, à commencer par un ensemble important de bâtiments. La gestion rigoureuse de son patrimoine permet d'assurer le bon fonctionnement de notre maison. A côté des pouvoirs publics le soutien de petits et grands donateurs est indispensable.

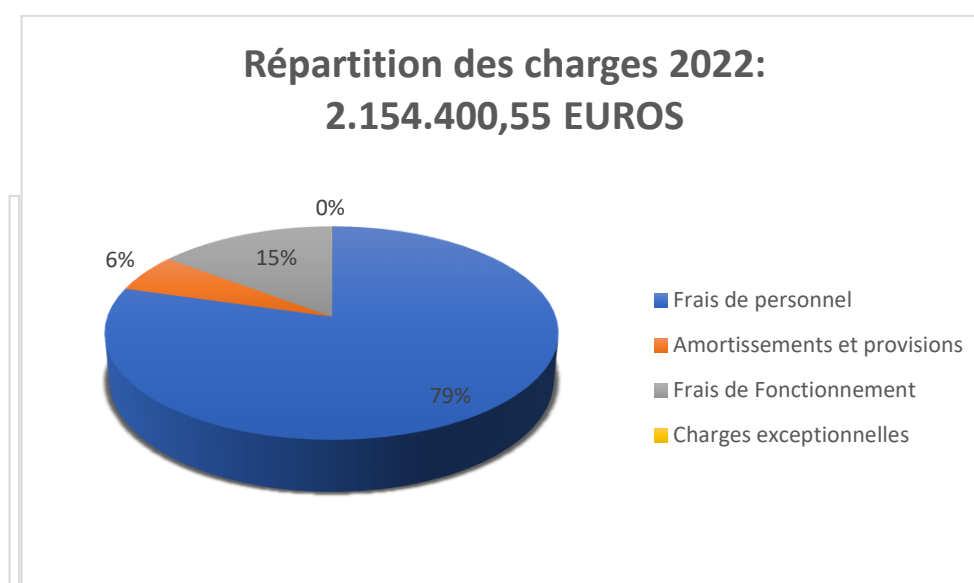
Un Comité de direction, constitué de membres bénévoles issus de l'Organe d'administration, suit de près la gestion de l'Asbl et des maisons d'accueil. Ce Comité se réunit formellement mensuellement et chaque fois que les circonstances l'exigent.

Pour 2022 le compte de résultat du Home Baudouin affiche une perte de 115.099,20 euros, supportée par l'Asbl.

Une partie de cette perte du Home est due notamment au décalage qui existe entre la réception des dons, qui est enregistré en une seule fois en recettes, et l'enregistrement des dépenses d'investissement qui sont prises en charge à concurrence de 10% pendant 10 ans. Il y a équilibre sur 10 ans, mais pas annuellement.

De plus rappelons que l'amortissement impacte le résultat mais pas la trésorerie : il n'y a pas de sortie de fonds.

Comptes de résultats : les charges et les produits



Pour être plus précis :

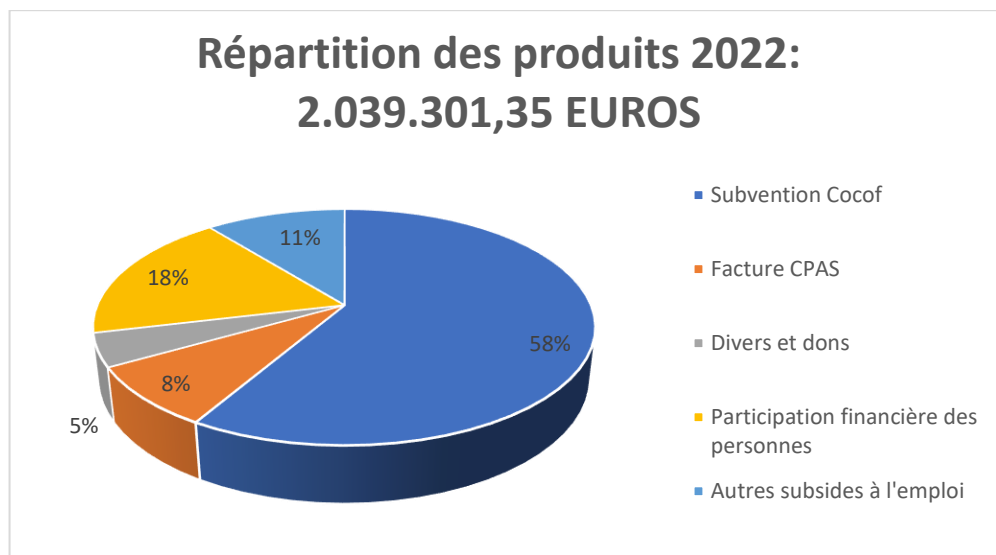
La masse salariale représente 79.5% des charges. Soit 17% de plus de plus que l'année dernière. Cette augmentation est essentiellement due aux cinq indexations salariales de

l'année. Si la Cocof prend en charge ces augmentations, il n'en va pas de même pour le personnel à charge de l'Œuvre de l'Hospitalité.

Les amortissements (5.8%) reflètent les investissements consentis aux infrastructures.

Les frais de fonctionnement représentent 14.5% des charges.

Les charges exceptionnelles atteignent 0,03%



Le subventionnement de la Cocof couvre pour 2022 les salaires des 14 personnes requises par l'agrément, ainsi que l'essentiel des sursalaires pour prestations inconfortables (nuits et week-ends) dues à tous les travailleurs concernés. Un montant fixe en frais de fonctionnement déterminé par le nombre de lits agréés, et un pourcentage de la masse salariale subventionnée pour les frais de formation complètent cette subvention.

Les dons privés, les soutiens financiers réguliers de la Fondation Roi Baudouin et d'UFB (Unired Fund of Belgium) représentent 5% des rentrées et sont plus que nécessaires pour assurer nos missions.

□

Les encaissements directement liés à l'hébergement représentent 26.30 % des rentrées, pour 536.491,49 euros, payés soit pour leur plus grande part directement par les personnes (367.446,87 euros ou 18%), soit par les CPAS (169.044,62 euros ou 8.3 %).

En 2022, le prix de journée maximum autorisé par la Cocof était de 26.67€.

Les personnes disposant de revenus supérieurs à 1200€ paient le prix maximum pour un mois de 30 jours. Leurs revenus doivent être supérieurs à 1270€ pour payer le prix maximum pour un mois de 31 jours.

Le prix réel perçu en moyenne par nuitée est de 22.60€.

D'année en année, dans ce chapitre réservé aux finances, nous mettons en exergue les problèmes rencontrés avec certains CPAS.

Nous ne voulons pas réduire le CPAS à un distributeur de billets : il s'agit bien d'une institution de service public au sens noble du terme.

Dans le partage des prestations à fournir à leurs ressortissants, nous assurons certes la partie gîte et couvert, mais aussi une bonne part des missions de service social qui lui sont pourtant dévolues.

Si les CPAS ne contestent pas notre prix de journée (26.67€ en 2022), certains CPAS n'allouent aux personnes hébergées qu'un denier de poche de 4,10 euros quotidiens. Et c'est en utilisant la plus grande partie du revenu d'intégration sociale des personnes que ces quelques CPAS s'acquittent du paiement des frais d'hébergement.

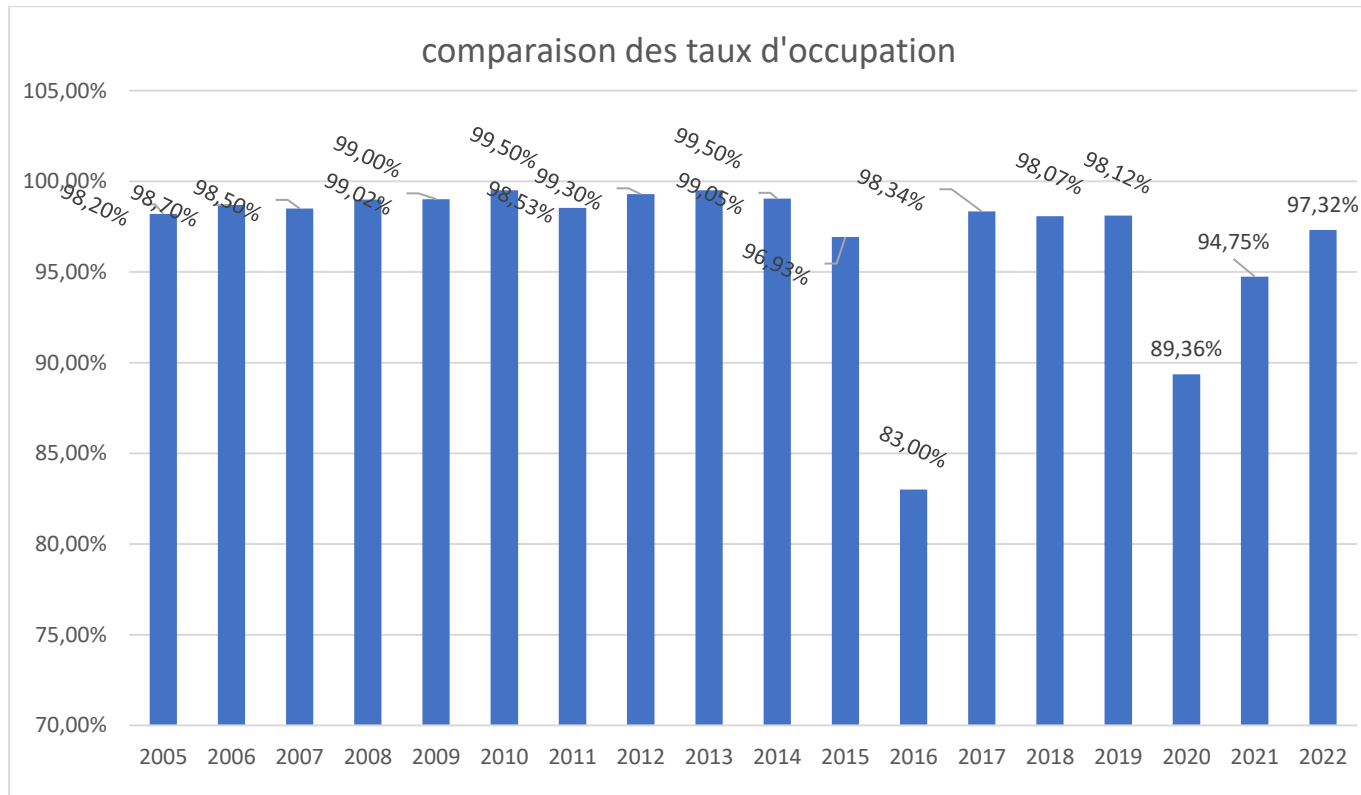
Or, les arrêtés d'application du décret d'agrément des maisons d'accueil francophones bruxelloises disposent que les personnes hébergées ne doivent intervenir dans la prise en charge du prix de journée qu' à concurrence de maximum deux tiers de leurs revenus.

L'Asbl doit dès lors gommer une part sensible de ces inégalités de traitement de certains CPAS en rétrocédant aux personnes hébergées la différence entre le denier de poche et l'équivalent du tiers RIS sur ses fonds propres.

Ce souci, ne pas faire porter aux personnes le coût des incohérences dues à la superposition de dispositifs réglementaires, représente en 2022 une réduction des rentrées de 13.211, 49 euros. Cette charge récurrente pèse lourd dans les comptes de la maison.

Sans ce manque à gagner, le compte de résultat du Home Baudouin afficherait une perte réduite de 11.5%.

6. Éléments statistiques.



Cette année, nous avons fourni **24.510 nuitées**. Cela représente un taux **d'occupation de 97.32%**.

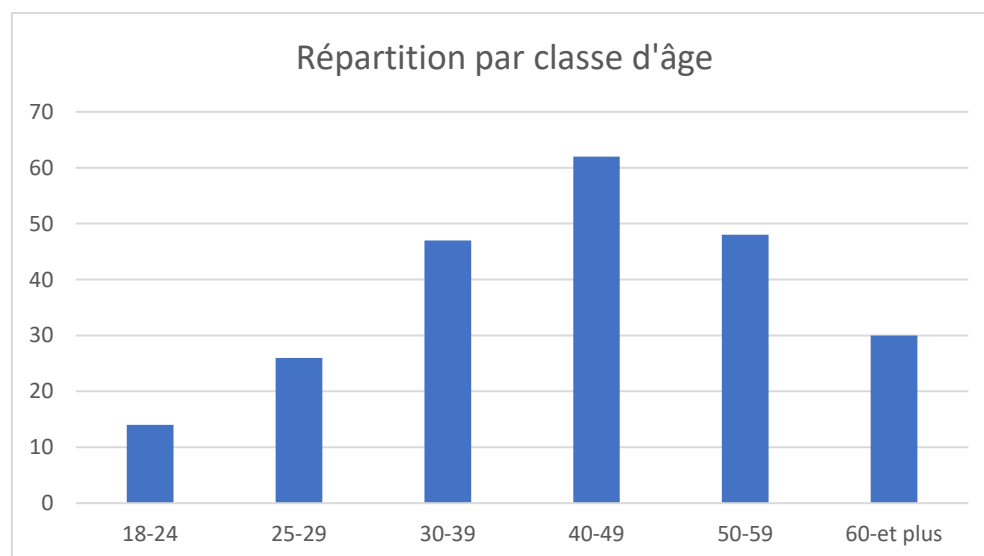
Après deux années de crise sanitaire, le taux d'occupation tend à remonter et à retrouver des valeurs habituelles. En janvier 2022, une vague de cas Covid positifs, a encore restreint notre capacité d'accueil.

Un certain nombre de places inoccupées s'explique également par le fait que nous réservons régulièrement pendant quelques jours une place pour les personnes que nous accueillons dans le cadre d'un congé pénitentiaire. Ce qui fait aussi partie de nos missions.

La tendance lourde observée depuis plusieurs années continue à se confirmer. Une saturation quasi constante de notre capacité d'hébergement cumulée avec des séjours plus longs.

Ces hommes ont de 18 à 82 ans, venus pour un dépannage d'une nuit ou sans idée aucune de ce que pourrait durer leur séjour. Ils sont parfois là pour un petit accroc de l'existence, bien plus souvent pour une étape dans le parcours d'une vie qui n'a rien d'un long fleuve tranquille.

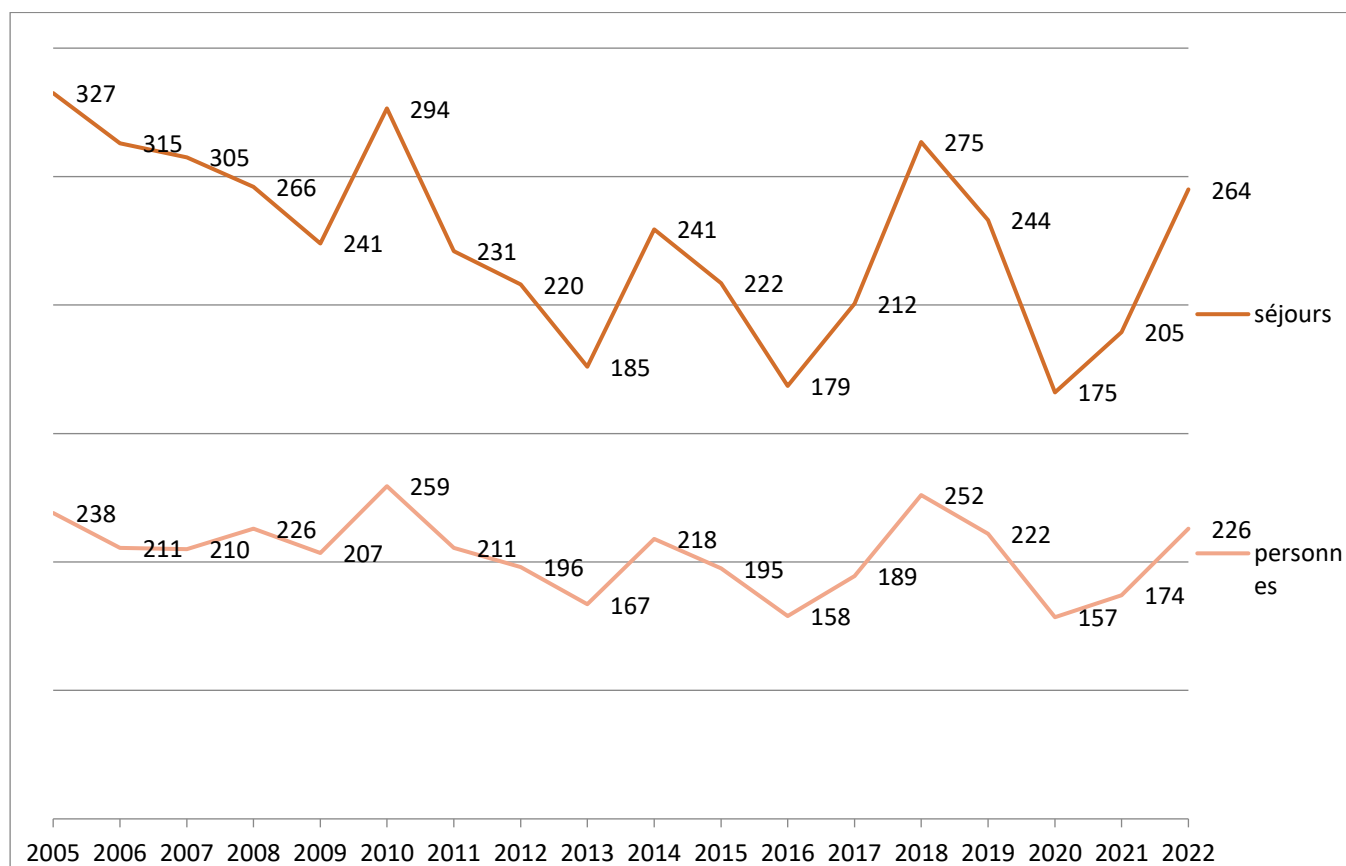
Pour certains, c'est une rencontre avec un monde tellement en marge du leur qu'ils n'en soupçonnaient pas même l'existence. Cette rencontre est souvent brutale.



Une autre donnée reste stable au cours des années, malgré la perception intuitive que nous en avons, est l'âge des personnes que nous accueillons.

Les chiffres de 2022 sont à quelques dixièmes de pourcent les mêmes que ceux de 2012.

En 2022, la plus jeune personne hébergée avait 19 ans et la plus âgée 85 ans.



Nous avons accueilli **226 personnes** différentes et couvert **264 séjours** durant l'année 2022.

Alors que la tendance des dernières années (hors période Covid) voyait le nombre de séjours et le nombre de personnes accueillies légèrement diminuer, nous avons observé un plus grand mouvement de personnes cette année.

La maison d'accueil sert pour de plus en plus de personnes de tremplin vers une situation d'équilibre ou permettant le changement.

Pour 54% des personnes accueillies, il s'agit d'un premier passage dans la maison. Pour 19%, d'un deuxième, 4% d'entre elles ont déjà fait plus de 10 séjours.

Pour cette dernière catégorie, il faut tenir compte des personnes accueillies plusieurs fois sur l'année dans le cadre d'un congé pénitentiaire.

Au 31 décembre 2022, 66 personnes étaient hébergées au Home Baudouin. Parmi elles :

- 22 personnes étaient hébergées depuis plus de 18 mois (en 2021 elles étaient 39).
- Pour les 44 autres, le séjour moyen était de 4.5 mois.
- 18 personnes présentes au 31 décembre 2022 avaient régularisé leur situation administrative et émettaient le souhait de trouver un logement, mais nous n'avons pas vraiment observé une amélioration quantitative des possibilités de logement ou d'hébergement ouvertes aux hommes que nous hébergeons.

Pour ceux qui passent un temps plus long dans le Home, cela induit aussi d'autres rapports avec une institution qui n'est plus perçue par chacun comme un lieu de transit: il nous faut bien admettre que la maison d'accueil, qui revendique ce titre est devenue presque à son insu une alternative minimaliste mais fiable à un habitat individuel et urbain de moins en moins accessible aux personnes aux revenus modestes.

Et, s'ils ne sont pas les plus nombreux, vivent aussi au Home Baudouin des hommes dont les revenus sont plutôt supérieurs aux minima sociaux, qui "choisissent" d'y rester, malgré des conditions matérielles très éloignées d'un « chez soi » aménagé à son goût. C'est, pour nous, un indicateur significatif de la valeur ajoutée au seul hébergement.

7. Mise en œuvre du projet collectif, activités ponctuelles.

Les personnes que nous accueillons :

Le Home Baudouin accueille des hommes adultes en difficulté et sans logement.

La perte d'un logement est bien souvent la partie visible de l'iceberg. Sous la situation de sans-abrisme se nichent bien des difficultés. Les problématiques sont multiples, se cumulent et s'imbriquent dans la plupart des cas.

Comme problématiques récurrentes, nous rencontrons les problèmes d'addictions, les problèmes de santé physique et/ou mentale, la perte d'un emploi, une séparation, des difficultés administratives, l'endettement, une sortie de prison, l'illettrisme ou un bas niveau d'instruction, une usure ou la raréfaction des liens sociaux qui finissent par conduire à l'isolement...

Le sans-abrisme ne se réduit donc pas uniquement à une exclusion liée au logement. Mettre un toit ou même un logement à disposition ne suffit pas toujours à répondre aux besoins spécifiques des personnes en difficulté. Il faut aussi prendre en compte les souffrances dites ou cachées et accompagner les personnes au rythme qui est le leur.

Cela veut dire que le chemin se fait pas à pas, souvent à petits pas, quelques fois à reculons.

Il est parfois difficile pour les personnes de franchir la porte d'entrée du Home Baudouin, et pour bon nombre d'entre elles, il est difficile d'en sortir. Trouver ou retrouver une certaine autonomie ressemble à un parcours semé d'embûches qui commence d'abord par une remise en sécurité et en confiance.

Le temps, alors, compte peu. Bien souvent il se vit au présent, un jour après l'autre.

Nous maintenons un bas seuil d'accès à la maison d'accueil. Cela veut dire qu'aucune sélection n'est opérée dans les demandes d'accueil. Le mélange des genres des personnes ainsi accueillies amène de la richesse dans les rencontres, mais aussi des problèmes de cohabitation. L'équipe anticipe, réceptionne et gère au mieux les tensions, et globalement cela fonctionne bien.

L'hôtellerie

Le Home Baudouin est d'abord un lieu d'hébergement.

Les personnes qui font appel à notre service ont avant tout besoin d'un toit et d'un repas. C'est en mettant ces moyens à disposition pour répondre aux besoins fondamentaux que l'équipe d'hôtellerie permet un ancrage. D'abord être à l'abri et nourri, et puis, plus tard, penser à demain.

De plus, les personnes de cette équipe sont en contact régulier avec les personnes hébergées. Elles partagent une part de leur quotidien et même de leurs joies et leurs difficultés. Elles travaillent dans les mêmes espaces que ceux où vivent les personnes hébergées et cela fait d'elles des personnes de contact créatrices de lien.

L'équipe de **nettoyeurs** et de **cuisiniers** participe ainsi à la stabilisation des personnes en renforçant la sécurité minimale souhaitée par chacun.

Les missions d'hôtellerie, gîte et couvert, contribuent donc pour une part importante au relèvement physique et moral de la personne accueillie.

Ce travail d'hôtellerie subit aussi les contraintes liées à l'augmentation de la durée des séjours : les attentes que peuvent avoir les personnes accueillies dans un simple lieu de séjour se modifient dès lors que ce qui était un lieu de dépannage semble se transformer en lieu de séjour prolongé.

Le travail social

Au premier contact des personnes accueillies, il y a des travailleurs sociaux.

Leur intervention d'accompagnement se déploie dans le temps et dans l'espace, de manière individuelle et collective. Il y a ce qui se passe et se fait avant l'hébergement, au cours de l'hébergement, à la sortie, et parfois même après l'hébergement. Il y a ce qui se passe et se fait dans et à l'extérieur de la maison.

Les travailleurs sociaux ont une pratique d'écoute, d'accompagnement et de soutien. En relais, les **éducateurs** sont présents 24 heures sur 24.

Les éducateurs sont le plus souvent en charge de l'accompagnement collectif des personnes hébergées, mais aussi de suivis individuels. Leur travail vise l'encadrement au quotidien. Cela se traduit par une présence à l'autre, l'accueil des personnes, la restauration de l'estime de soi, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, la mobilisation des ressources de la personne, la confrontation aux règles et aux horaires, l'application de sanctions, l'accompagnement aux loisirs et aux démarches extérieures et encore bien d'autres actes et tâches.

Une partie non négligeable du travail de l'éducateur est de veiller à l'hygiène de la personne.

Certaines personnes arrivant au Home ont un rapport au corps perturbé. Se laver, changer de vêtements, faire sa lessive, ranger sa chambrette n'est pas une chose naturelle pour elles. C'est un véritable travail éducatif de les soutenir dans ces tâches. C'est un travail éprouvant, à recommencer tous les jours, décourageant parfois.

L'éducateur se préoccupe des personnes individuellement au sein d'une collectivité. Il vise à concilier l'intérêt personnel de la personne hébergée et celui du « vivre ensemble ».

Dans ces moments de « vivre ensemble », il y a des moments importants et joyeux comme fêter ensemble les anniversaires.

« Moment fort, intense, de joie, de convivialité, moment particulier et collectif.

Le Home fête tous les anniversaires du mois et offre un samedi après-midi par mois, un morceau de tarte, des chips et du jus à tout le monde en cet honneur.

Bref instant de joie et de bonheur pour ceux qui sont concernés, car nous prenons le temps d'afficher les noms des personnes.

C'est l'occasion pour certains enfin de se faire aborder, de lier des liens d'amitié « AAH c'est toi Claude ? et toi c'est ton anniversaire ? Enchanté » Un après-midi de cohésion, de rigolade et d'explosion des sentiments divers.

Je me souviens de ce monsieur, ancien chanteur, pianiste qui ce jour-là, a voulu mettre ses anciens habits de scène ! avec cette explosion d'émotion sur le visage, beau à voir.

Ceux qui sont là depuis longtemps viennent me voir « « Madame Monique, c'est bientôt mon anniversaire., ne n'oublie pas ». Parfois avec beaucoup d'émotion autant ceux-ci se mettent en avant, autant certains sont tristes et timides, ne supportent pas qu'on n'en parle et me demandent « « surtout n'affiche pas mon nom »

Je me souviendrai de ce monsieur qui me disait tout ému, les larmes aux yeux que ça faisait des années que personne n'avait pensé à son anniversaire.

Cet hébergé qui me dit il y a un mois « j'ai fait plusieurs Maisons d'accueil, mais nulle part on ne fête l'anniversaire des gens ; Merci au Home de penser à nous »

Monique, éducatrice

Les **assistants sociaux** sont le plus souvent en charge du suivi social individuel de la personne et des relations avec les services extérieurs. Ils assurent écoute et soutien. Ils apportent une aide technique au recouvrement et/ou au maintien des droits des personnes, ils orientent et accompagnent les personnes vers des services extérieurs utiles. Les assistants sociaux s'occupent aussi du volet financier lié à l'hébergement des personnes. Sans situation administrative et financière stable il n'y a pas de projet de sortie possible. Par l'amélioration concrète des conditions d'existence, l'assistant social réinjecte du possible dans le projet des personnes hébergées. Par leur présence dans la collectivité, ils sont aussi amenés à promouvoir le « bien vivre ensemble » et à en faire respecter les règles.

Les questions liées à la santé physique et psychique sont une réelle préoccupation. La prévalence de tels troubles peut déstabiliser les travailleurs sociaux. **L'infirmière spécialisée en santé communautaire** est un précieux soutien dans la prise en compte des difficultés de santé et dans le suivi des personnes.

L'infirmière se situe au confluent des secteurs médicaux, paramédicaux et sociaux. Elle s'inscrit dans un cadre de santé publique, à savoir prévenir la maladie, promouvoir la santé, améliorer les conditions de vie.

Elle supervise et organise les tâches liées à son métier, elle ne peut tout faire, et doit compter sur les autres travailleurs pour pas mal de tâches : (petits) soins, hygiène...

Ces dernières années, nous ne pouvons constater qu'une détérioration de la santé physique et/ou mentale des personnes que nous accueillons. Certaines d'entre elles ont besoin de beaucoup plus que de « petits » soins. La charge de travail de l'infirmière devient lourde. Nous rencontrons de réelles difficultés à établir des collaborations avec des services extérieurs spécialisés (mutuelle, CSD, infirmiers indépendants...). Ceci pour une raison pratico-pratique : il est quasi impossible de se garer à proximité du Home. Faire une halte au Home Baudouin fait perdre un temps beaucoup trop important à ces services eux aussi surchargés.

Le seul relais paramédical dont dispose notre infirmière concerne les personnes inscrites à la maison médicale.

L'infirmière prépare hebdomadairement les traitements médicaux des personnes. Cela représente une quarantaine de piluliers à préparer. Elle doit faire appel aux éducateurs et aux assistants sociaux pour leur distribution. Cette question se pose au-delà du cadre de notre maison, et trouve écho chez la plupart de nos collègues.

Le débat sur cette question n'est toujours pas vidé, entre les dispositions légales et la pratique quotidienne. A ce jour, le pragmatisme l'emporte, qui permet d'encadrer le respect des posologies et de réduire les risques de mésusage, de trafic ou de vol de produits dangereux. Et donc rendre le travail quotidien moins pénible, et réduire les interactions toxiques entre personnes hébergées.

Tant qu'il n'y aura pas d'accident.

Victor, assistant social, a trouvé ce poème de Janie Faucher qui fait écho à notre travail

*« Travailler une vie entière
avec des âmes blessées.
Entre corps malades,
cœurs malades et
environnements malades.*

*Comment s'épanouir
lorsque jamais je n'aurai
la certitude
dans un travail si humain
et si abstrait
que mes paroles et mes actes
font réellement une différence.*

*Probablement qu'un sourire,
Un remerciement ou le moindre
Petit pas vers l'avant
Sera le plus beau des cadeaux. »*

Janie Faucher- Poésie

Les espaces et outils de concertation, de collaboration, d'échanges et coordination

- Le réseau

Sortir de l'urgence, donner de la perspective, c'est aussi s'ouvrir au réseau. Le travail en réseau est complémentaire aux actions internes. Développer les collaborations et les partenariats, utiliser et inviter la personne hébergée à utiliser les services extérieurs existants c'est se donner plus de moyens. Investir le réseau, c'est soutenir les personnes hébergées en leur donnant des possibilités de trouver les relais qui leur sont utiles.

L'AMA

La fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) fédère des institutions assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales.

Elle a, entre autres, comme mission de soutenir, rassembler et former ses membres, de leur permettre de se rencontrer, de mettre en commun leurs expériences, mais aussi de coordonner des pratiques afin d'améliorer la qualité du travail et des services fournis.

Elle est donc notre premier centre de référence.

C'est via l'AMA que nous pouvons avoir des éclaircissements à propos des différentes législations, que nous pouvons faire remonter vers les autorités compétentes nos revendications ou nos inquiétudes, que nous pouvons découvrir de nouveaux acteurs de terrain...

C'est en participant aux formations ou aux Ama'tinées qu'elle organise que les travailleurs rencontrent d'autres acteurs du terrain.

C'est en rencontrant d'autres directions que la nôtre peut trouver soutien et faire remonter la voix du terrain.

Le SMES

Depuis la fondation du Smes en 2002, le Home Baudouin a toujours des relations étroites avec ce service. La problématique de la santé mentale et de l'exclusion sociale étant au cœur de notre travail.

Depuis 2020, l'Œuvre de l'Hospitalité- Home Baudouin est membre de son assemblée générale.

Cette formalisation nous permet de bénéficier de tous les avantages du réseau et d'optimiser les prises en charge que nous pouvons proposer aux personnes hébergées.

Le réseau Bitume

Depuis 2018, le Home Baudouin fait partie du réseau « BITUME » (Réseau **B**ruxellois d'**I**ntervention de **T**errain pour **U**sagers **M**arginalisés ou **E**xclus).

Ce réseau s'est considérablement développé. La coordination des rencontres est désormais assurée par une personne engagée à cette fin particulière.

La concertation a été constituée dans le cadre d'une coopération entre des services bruxellois actifs dans le domaine du sans-abrisme. Ce réseau s'adresse particulièrement aux personnes rencontrant plusieurs problématiques complexes, chroniques, qui sont parfois perdues entre les

différentes institutions. Notre public est particulièrement enclin à formuler des demandes d'aides multiples, ne trouvant pas ou plus de réponses adéquates.

Une fois par mois, un service partenaire ouvre ses portes une après-midi afin d'y accueillir la concertation. Lors de ces rencontres, autour de la table se partagent des informations utiles, nécessaires, dans l'intérêt de l'usager. La particularité est que l'usager doit donner son accord pour que sa situation soit discutée. Toute décision prise le concernant sera portée à sa connaissance. L'objectif est de l'associer, de le rendre acteur.

« Les concertations en 2022 ont pu reprendre intégralement en présentiel. Une fois par mois, un service partenaire a donc pu rouvrir ses portes. Le ressenti du Home Baudouin par rapport à sa présence lors des concertations reste très positif. En effet, les personnes que nous accueillons ont parfois des parcours de vie semés d'embûches, chaotiques, marqués par le rejet, l'exclusion. L'intérêt pour la personne est d'être malgré tout orientée vers une porte ouverte. Les concertations permettent souvent de trouver une issue, même si elle est de courte durée parfois, pour des personnes qui ont perdu espoir. L'un des aspects que je tiens également à mettre en avant est le fait que grâce à la collaboration de tous les acteurs, nous évitons souvent de perdre le lien avec des personnes fragilisées.

L'un des points positifs en tant que travailleur social est de rencontrer d'autres professionnels actifs dans le secteur. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux services, d'autres perspectives et d'autres institutions similaires à la nôtre avec un fonctionnement différent. Ces concertations sont vraiment, en dehors de l'intérêt pour les usagers, des temps d'arrêt qui nous permettent de nous remettre en question sur nos pratiques tant personnelles qu'institutionnelles. Ces rencontres mensuelles sont des réels moments de convivialité, riches d'échanges. Nos pratiques professionnelles sont parfois tellement lourdes que ces temps d'arrêt sont très importants.

Un autre intérêt de participer aux concertations Bitume est également un moyen qui nous permet d'avoir une personne de contact dans chaque institution participante. Ces relations professionnelles tissées grâce aux concertations ont permis de dénouer des situations parfois très complexes ».

Angélique, assistante sociale

Le réseau WaB

Forte de l'expérience positive de notre participation au réseau Bitume, le Home Baudouin s'est inscrit dans le réseau WAB et en est partenaire.

Le réseau WaB est un réseau supra-local pluridisciplinaire composé de services et d'institutions spécialisés dans l'accompagnement psycho-medico-social des personnes majeures présentant une problématique d'assuétude et difficultés associées. Ces services sont issus de la Région wallonne et de la Région bruxelloise.

Depuis fin 2022, le Home Baudouin représenté par l'infirmière ou la responsable du service social, assiste aux réunions de concertation.

Les objectifs sont :

- Améliorer la qualité et la continuité des soins à un niveau supra-local et proposer aux personnes toxicomanes, qui ne trouvent plus de solution dans le réseau local un processus de

changement continu avec des objectifs intermédiaires qui convergent vers une finalité de « rétablissement complet de la personne toxicomane. »

- Valoriser et faire connaître les spécificités locales en assurant un lien entre les différents réseaux locaux.
- Optimiser l'offre de soins en utilisant à leur juste mesure des services spécialisés ayant une expertise dans des domaines particuliers.

« Plus qu'un réseau rassemblant divers professionnels du secteur, le réseau WaB a créé un outil pratique de concertation clinique : une réunion mensuelle rassemblant les membres qui composent le réseau et durant laquelle des trajets de soins pour des usagers de drogues se trouvant dans des situations problématiques sont élaborés. Les usagers inclus sont, ensuite, suivis par le réseau chaque mois. Il est actuellement composé de 24 institutions en Wallonie et à Bruxelles.

Pour les résidents du Home Baudouin, ces concertations permettront d'offrir des pistes d'orientation ou de réflexion lors de parcours de vie complexes.

A titre institutionnel, le réseau permet de comprendre le fonctionnement de chaque institution partenaire, de prendre connaissance des modalités d'accueil, d'en faciliter l'entrée en cas de nécessité, d'y pratiquer des immersions dans l'intérêt des bénéficiaires. »

Sarah, infirmière en santé communautaire

La semaine Rezone

Le réseau Santé Mentale Bruxelles Sud regroupe près de 50 services de tout ordre (santé mentale, santé, assuétudes, handicap, social). Rezone a notamment pour objectif d'améliorer l'interconnaissance entre services.

Chaque année, ces services ouvrent leurs portes pour faire connaître leurs services. Chaque membre de l'équipe a eu l'occasion de visiter une ou plusieurs institutions.

Découvrir de nouveaux services nous permet d'élargir notre réseau.

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri

En novembre, les services bruxellois d'aide aux sans-abri ont ouvert leurs portes pour présenter leur institution, projets et réflexions autour de la thématique « La dématérialisation » des services. Comment surmonter cet obstacle dans notre travail social ?

Fidèles à la tradition, nous avons ouvert nos portes et sommes allés à la rencontre d'autres partenaires connus ou inconnus afin d'étoffer notre réseau et ainsi ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes hébergées.

La semaine s'est clôturée par une journée intersectorielle. Les questions étaient nombreuses : comment gérer ce frein à l'accès aux droits pour notre public ? Comment réduire la fracture numérique ? Comment sensibiliser les services publics et privés afin de garantir leur accessibilité pour notre public ?

Thématiques nous interpellant dans notre travail quotidien.

-Le cadre et le règlement

Le cadre et les règles posent des limites et des repères pour qu'une vie en collectivité soit possible. Ils permettent d'habiter un lieu sécurisant et structurant. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) est un code de vie interne au Home Baudouin. Il n'y a pas de règles qui ne

peuvent être expliquées. C'est ce que nous faisons au moment de l'accueil. La personne accueillie reçoit et signe un exemplaire du ROI.
La procédure sanction y est détaillée et expliquée à chaque nouveau séjour.
Imaginer des sanctions quand on travaille avec des adultes relève de la gageure quand on souhaite réagir autrement qu'en excluant face à des situations problématiques.
Les travailleurs sociaux visent la prévention et la désescalade. Ils accompagnent les personnes par le dialogue et favorisent la restauration du lien après un incident.
Une annexe relative au traitement et à la protection des données à caractère personnel complète ce ROI.

La pandémie nous a à la fois contraints et permis d'adapter notre règlement d'ordre intérieur. Nous avons gardé quasi toutes les modifications apportées. Certaines facilitent la vie des travailleurs sociaux et de l'équipe hôtellerie ; d'autres la compliquent, mais apportent plus de confort aux personnes hébergées. C'est un équilibre à trouver.
Mais quel serait le sens d'un règlement s'il n'était pas amené à évoluer au fil du temps ?

-Réunions de coordination

La direction rencontre individuellement les responsables d'équipe au moins une fois par semaine. Lors de ces moments sont traitées les difficultés propres à chaque équipe. Ces moments servent à prendre ou à avaliser des décisions de fonctionnement, et parfois simplement à déposer les difficultés rencontrées.
Les responsables de l'équipe sociale et éducative préparent les réunions d'équipe. L'ordre du jour proposé est complété par la direction si nécessaire.
Chaque travailleur peut naturellement indiquer les points dont il voudrait parler.
Les réunions entre direction et les trois coordinateurs ont du mal à trouver une place dans une grille horaire bien chargée.

-Réunion hebdomadaire de l'équipe socio-éducative

Rassemblant l'ensemble des travailleurs sociaux, leurs responsables et la direction, elle permet de construire un travail commun en incluant les spécificités liées aux différentes fonctions. Elle se veut un moment privilégié de mise en commun, de réflexion, d'analyse, aussi bien sur la pratique quotidienne que sur le fonctionnement général de la maison et sur l'accompagnement des personnes hébergées ou encore les animations réalisées en interne ou en externe. Ce lieu de mise en commun permet aussi de faire le lien avec les valeurs portées par le projet pédagogique et est donc un outil primordial pour viser la cohérence. Elle est un lieu de transmission des décisions élaborées par les responsables d'équipe et la direction mais pas un lieu de prise de décision concernant le fonctionnement. Cependant, des décisions quant à l'orientation des suivis y ont toute leur place. Une place y est aussi accordée pour un retour des autres réunions. Elle suit un ordre du jour alimenté au préalable par tous, en fonction des situations à aborder.

En 2022, les réunions ont pu reprendre en présentiel et sans limite de participants. La dynamique est tout autre.

Toutes les six semaines, en lieu et place de la réunion hebdomadaire, nous avons continué les interventions entamées en 2021 avec le SPAD (Soins Psychiatriques pour Personnes séjournant à Domicile) Interligne. Lors de ces séances, nous échangeons, tentions de trouver

des pistes de travail pour les personnes souffrant de pathologies mentales et pour lesquelles nous n'arrivions plus à imaginer des « comment travailler avec elles ». Fin 2022, nous avons décidé d'arrêter ces interventions pour pouvoir entamer dès 2023 une réflexion sur la question de l'alcool et des assuétudes. Cette problématique étant très présente auprès des personnes que nous accueillons.

Le temps nous manque pour aborder de front plusieurs thèmes.

Ces interventions se passent dans une salle extérieure au Home. Ce qui nous permet de nous déconnecter de la maison, dans une atmosphère plus détendue.

-Réunion d'équipe

Une semaine sur deux, assistants sociaux et éducateurs se réunissent séparément, avec leurs responsables, après la réunion générale.

Ces temps de réunions permettent à chaque fonction de se pencher sur des problèmes, thématiques, questions qui lui sont propres. L'objectif est donc la réflexion, la construction d'outils, l'aménagement du travail et la mise en commun de façons de travailler les plus adaptées au public accueilli et à ses réalités fluctuantes en fonction des hébergés.

-Réunion « hôtellerie »

De façon non régulière, les membres de l'équipe en charge de l'hôtellerie se réunissent avec leur responsable et la directrice. Ces moments sont d'abord des temps de parole où chacun peut exprimer son ressenti. C'est également le lieu où se formalisent les décisions quant au fonctionnement et à l'aménagement du travail. Cette réunion permet de construire un travail commun autour des mêmes objectifs et dans une même vision. Elle se veut un moment privilégié de mise en commun, de réflexion, d'analyse, aussi bien sur la pratique quotidienne que sur le fonctionnement général de la maison en lien avec la fonction hôtellerie.

-La prévention primaire du burn out

« Suite à l'appel d'offre de l'APEF (Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation) concernant la prévention primaire du burn out, les équipes sociale et hôtellerie du Home Baudouin ont pu bénéficier d'un accompagnement en lien avec cette thématique (36h réparties en plusieurs séances animées par une professionnelle).

En effet, nous accueillons toute personne, quelle que soit sa problématique (santé mentale, assuétude, handicap, sortant de prison etc.). Certaines situations peuvent être très complexes et difficiles à accompagner au quotidien.

Face aux urgences et aux imprévus, le personnel est constamment contraint d'exécuter des tâches qui ne sont pas toujours décrites dans sa fonction et ce, pour le bien-être des résidents. Il est pourtant primordial de pouvoir respecter les limites de son rôle afin d'éviter l'épuisement.

Ceci n'est absolument pas évident dans une maison d'accueil comme la nôtre...

Au sein de l'institution, une présence doit être assurée 24h/24.

Lors des nuits et des week-ends, les éducateurs, les cuisiniers, les nettoyeurs sont amenés à travailler seuls.

En cas de maladie d'un travailleur, les remplacements doivent se faire dans l'urgence.

Nous devons nous adapter et nous organiser constamment : une journée au Home Baudouin n'est jamais vraiment prévisible.

Ces séances ont d'abord permis de libérer la parole dans un cadre sécurisé.

Ces temps de réflexion ont permis de mettre en évidence certains points qui pourraient améliorer nos conditions de travail.

Ils ont permis de mettre en avant des pistes de prévention ainsi que la mise en place de recommandations.

Ces séances nous ont permis de prendre un temps de partage en équipe, de pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées et d'aborder l'épuisement professionnel de certains.

Ces temps de pause sont indispensables et permettent de renforcer la cohésion d'équipe.

Le bien-être des travailleurs se répercute inévitablement sur celui des personnes hébergées au Home Baudouin.

La prévention est un travail de longue haleine et nous devons rester vigilants face à ce mal être. Personne n'est à l'abri d'un burn out...

Virginie, responsable du service social

- Agenda

Un agenda commun reprend les rendez-vous à rappeler aux personnes qui en font la demande, ou pour celles qui sont impliquées dans des processus de démarches.

Il sert également au relevé quotidien des entrants et sortants, aux demandes particulières de dérogations (réservation de repas, réveils, retours tardifs, absences prévues, etc.).

-Cahier de permanence

Le support principal de communications est le cahier de permanence. Il ne doit servir qu'aux travailleurs sociaux, et son contenu relève du strict secret professionnel. Chaque travailleur socioéducatif y compris la direction, en commençant son travail, lit attentivement les informations qui y figurent car celles-ci aident à la gestion de la collectivité et à la cohérence du travail réalisé. Y sont consignés les informations courantes concernant les personnes hébergées, les notes d'accueil, les tâches à effectuer, l'ambiance de la maison, les problèmes rencontrés, les réponses apportées à une demande d'un collègue, le rappel du cadre effectué avec un hébergé, les sanctions appliquées, ainsi que des notes succinctes sur un hébergé, notes renvoyant au dossier individuel.

Cet outil de communication est un trait d'union entre travailleurs qui ne font parfois que se croiser (au vu des horaires) afin d'assurer la continuité et la cohérence du travail avec chacun.

Cet outil « papier » montre ses limites. Il n'est pas rare de devoir patienter un quart d'heure pour y avoir accès. Soit pour le lire, soit pour y mettre une note.

Difficile aussi pour un travailleur qui revient après quelques jours d'absence de démêler ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Ce qui doit être directement intégré et ce qui peut attendre.

Depuis le mois de septembre 2022, les éducateurs, qui ont les horaires les plus irréguliers, utilisent une application digitale pour communiquer plus efficacement.

Ce modèle montre également ses limites. C'est pourquoi, nous avons comme objectif en 2022 de professionnaliser notre communication digitale. Nous ne nous rendons pas compte de la quantité et de la complexité du travail à accomplir. Nous continuerons le travail entamé en 2023.

Un fameux défi auquel s'attaquent trois travailleurs désignés et qui nécessite l'acquisition de matériel informatique. Il est indispensable que chaque travailleur social puisse disposer d'une tablette ou d'un ordinateur portable. Nous nous ferons accompagner si besoin est.

-Les dossiers individuels

Un dossier individuel informatisé est ouvert lors de l'accueil d'une personne. Ce dossier est consultable et alimenté par tous selon quelques règles de fonctionnement.

Il est composé de plusieurs rubriques : note d'accueil, prise en charge financière, anamnèse, situation médicale, projet, bilan du séjour.

Une rubrique « vie en collectivité » principalement alimentée par les éducateurs reprend les observations du quotidien et la procédure sanction.

L'infirmière y joint le traitement médicamenteux de la personne.

Ce dossier individuel centralise toutes les informations concernant chaque hébergé.

- Le cahier médical – les dossiers médicaux – les fiches médicaments

Le médecin utilise un logiciel qui lui est propre, logiciel dont il partage des clés avec l'infirmière. Il transmet aux éducateurs et assistants sociaux les informations utiles et nécessaires, dans le respect du secret médical.

Les traitements médicaux sont précisés et réunis dans un dossier accessible aux membres de l'équipe socio-éducative. Ils sont préparés par l'infirmière, ou en son absence par un des responsables. Les traitements sont donnés aux personnes sur instruction du médecin du Home ou du médecin traitant personnel.

Activités structurées et ponctuelles

Bien que la maison ait pour objectif d'inciter les personnes à sortir afin qu'elles aient d'autres ressources pour la suite, au fil du temps, de plus en plus d'activités et d'animations ont été organisées au sein et hors du Home Baudouin.

La crise sanitaire avait stoppé cet élan.

Bien heureusement, sorties théâtre, cinéma, concert, activités sportives ont pu reprendre cette année.

En voici, quelques exemples :

Activité foot

« Cela fait maintenant un an que les personnes hébergées du Home Baudouin ont l'occasion de s'entraîner au foot tous les vendredis. Cela est possible grâce à Younited, l'asbl qui organise ces entraînements mais aussi l'Union Saint-Gilloise qui fournit le matériel et le terrain.

L'accompagnement hors des murs du Home Baudouin permet de voir la personne sous un autre jour, ce qui amène à un meilleur accompagnement à l'intérieur de la maison. En effet, le travailleur social qui accompagne, participe activement aux entraînements ce qui permet de sortir des rôles travailleur social – hébergé mais de ne plus être que deux joueurs de foot qui veulent passer un bon moment. Tout cela permet de tisser un lien privilégié entre le travailleur et la personne hébergée. En somme, le foot est un prétexte pour travailler plein d'aspects du quotidien mais aussi un moment où l'hébergé peut se détendre des soucis du moment et de penser à autre chose.

Personnellement, cette activité m'a aidé à tisser des liens avec certaines personnes avec lesquelles je parlais très peu et avec qui la relation était compliquée. Des hébergés que je

connaissais depuis longtemps ont partagé des moments de leurs vie (en attendant le bus, dans le vestiaire) que je ne connaissais pas du tout jusque-là ».

Michaël, éducateur

Activités diverses

« Visite du Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles, et de l'exposition Magritte. Ce, pour mettre en avant les musées de la ville de Bruxelles partenaires des "premiers mercredis et dimanches du mois gratuits".

En été, sorties au projet FLOW de l'association Pool is Cool ; une piscine éphémère à Anderlecht, accessible à tous gratuitement. Le but étant d'offrir à tous l'opportunité de se baigner en plein air, et de participer à divers événements durant la période caniculaire.

En collaboration avec HOBO les mercredis soirs, activité « Boxe » qui a eu un peu de succès avec les plus jeunes.

Grâce à la collaboration avec YOUNITED opportunité d'assister aux matchs de l'Union Saint-Gilloise.

Un match de foot amical avec la maison d'accueil La Source au parc Josaphat a été organisé. Dans le but de soutenir le travail en réseau, d'ouvrir le champ social des hébergés, de mettre en pratique les apprentissages lors de entraînements avec YOUNITED. »

Lucie, éducatrice

ATELIER D'INITIATION À L'INFORMATIQUE SUR TABLETTE OU SMARTPHONE ORGANISÉ PAR HOBO

« Dans le cadre du partenariat que nous avons avec l'association « HOBO », un atelier d'initiation à l'informatique sur tablette et smartphone a été organisé dans nos locaux durant trois jours. Malgré leurs difficultés, une bonne majorité de nos personnes possèdent un smartphone ou une tablette dont ils n'utilisent pas toutes les fonctionnalités.

Le premier jour de l'atelier a compté plus de participants que les deux autres, certains ayant des rendez-vous administratifs ou médicaux programmés au préalable.

D'autres personnes sont venues se joindre au groupe sans s'être inscrites mais attirées par la curiosité de ce qui s'y passait, ils sont venus se greffer à l'atelier et ont été accueillis à bras ouverts par l'animateur.

Les personnes ayant participé ont reçu les réponses aux questions qu'elles se posaient par rapport à une meilleure utilisation de leur smartphone et ont aussi bénéficié d'une initiation sur des tablettes mises à leur disposition ».

Dominique, éducatrice

ATELIER INFORMATIQUE

« L'institution a reçu en don 5 pc portables que nous avons reconditionnés afin de les mettre à disposition de notre public.

Depuis, un atelier informatique s'organise tous les mercredis matin avec la présence d'un travailleur social pour répondre aux besoins individuels de chacun.

Ces pc sont équipés de documents types comme un modèle de curriculum vitae et de lettre de motivation, de plusieurs liens pour se connecter à différents sites, tels que sites courriels (gmail, hotmail), immoweb pour la recherche de logement, facebook pour maintenir les liens sociaux, etc. Plus rarement, nous avons reçu des demandes d'explications sur l'usage courant des programmes Word et Excel.

Par ailleurs, l'accès à l'atelier est libre et n'exige pas d'inscription préalable, ni de raison à fournir pour y participer. L'outil a été mis en place pour permettre aux personnes hébergées qui le désirent de se familiariser à l'univers numérique de leur choix en fonction de leurs demandes, leurs capacités. Il s'agit également d'un espace de détente où il est possible d'échanger, de discuter du contenu d'une vidéo, d'être en interaction autant entre personnes hébergées qu'avec le travailleur social présent.

Dominique, éducatrice

Les narcotiques anonymes (NA)

Conscients des addictions de certaines personnes hébergées au Home et afin de pouvoir leur offrir des pistes de solutions, nous avons invité les NA à venir présenter leurs services.

Narcotiques Anonymes a été créé sur le modèle des Alcooliques anonymes. Ce groupe, composé d'hommes et de femmes pour qui la drogue est devenue un problème majeur, propose des réunions journalières de soutien et d'échange d'expériences collectives.

Certaines de ces rencontres ne sont qu'à une dizaine de minutes du Home Baudouin.

Malheureusement, peu de nos résidents se présentent à ces groupes de soutien. En effet, parler et se livrer n'est évident pour personne et encore moins pour certaines personnes trop abîmées par la vie. Malgré cela, nous n'hésitons pas à partager les informations et sommes prêts à les accompagner dans cette démarche et prendre le temps qu'il faudra.

Virginie, responsable du service social

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Fin 2022, nous avons été contactés par un animateur du CPAS de Schaerbeek qui avait pour mission d'organiser un atelier de jeux de société destiné à réunir des personnes hébergées issues de différentes maisons d'accueil. Cet atelier s'est tenu à l'Antenne Rogier à Schaerbeek. Quelques personnes motivées accompagnées par une éducatrice de la maison ont participé à cette matinée.

En début d'atelier, et ce pour favoriser la convivialité du groupe, l'animateur a prévu un petit déjeuner copieux. Les jeux proposés ont concerné des jeux de collaboration à travers lesquels le partenariat entre joueurs a été privilégié. Le retour des participants a été très positif. Cela leur a permis de sortir des murs de la maison, rencontrer d'autres personnes autour d'une activité collective.

Malheureusement, ce projet n'a pas été poursuivi par l'organisateur, faute de moyens.

Dominique, éducatrice

Les fêtes de fin d'année au Home Baudouin

Au vu des restrictions sanitaires des deux dernières années, nous avons décidé de mettre « les petits plats dans les grands » pour les fêtes !

Certains de nos résidents sont fort isolés : le mois de décembre peut être une période difficile... Nous avons alors mis toute notre énergie et notre bonne humeur afin de rompre cette morosité et nous pensons avoir relevé notre défi avec brio !

Les 15 derniers jours du mois de décembre ont été ponctués par diverses activités.

Pour ouvrir les festivités, nous avons organisé notre traditionnel « Cougnou et chocolat chaud » préparé suivant une recette traditionnelle par Angélique et Xavier. C'est à ce moment que notre jeu du « panier surprise » a débuté : celui qui en devinera le poids, en gagnera son contenu ! Tout le monde s'est pris au jeu !

Par la même occasion, nous avons décoré le Home et nos sapins de Noël.

Mickaël, notre éducateur de choc a animé un « blind test ». Certains de nos résidents nous ont réellement épatés de par leur culture musicale. Ces activités nous permettent de voir nos résidents différemment. Ce qui est réellement très enrichissant.

Le 24 décembre, c'est le moment du buffet du réveillon : Sega et Jean, nos cuisiniers, ont concocté diverses spécialités et salades. Tout le monde s'est régalé.

Le jour de Noël, c'est service à table ! Un potage, une entrée, un plat et un dessert au menu avec notre traditionnelle pêche aux cadeaux.

Nous avons également organisé un concert et invité le groupe « Mady et Dimitri » avec un répertoire de chansons françaises et d'autres horizons. Nous avons tous poussé la chansonnette à ne plus en avoir de voix. Ce fut un superbe moment, plein de bonne humeur.

Pour le 31 janvier, un autre buffet sera organisé.

Le 01 janvier, à nouveau un bon repas est servi à table par notre équipe éducative.

Pour clôturer cette période festive, notre « panier surprise » a été pesé et le vainqueur dévoilé !

Voilà 2022 qui se termine sous une note positive ! Nous sommes prêts à entamer une nouvelle année au Home Baudouin !

Virginie, responsable du service social

8. Intégration sociale

La réintégration s'associe souvent à l'idée que la personne est capable d'autonomie.

Il convient d'abord de dire et écrire que toutes les personnes accueillies au Home Baudouin ne sont pas dépourvues d'autonomie sociale, loin s'en faut. Un séjour au Home est quelquefois un signe de prise d'autonomie ou gage d'une bonne gestion des capacités et ressources personnelles.

A nos yeux, les modalités d'acquisition d'une autonomie sociale passent par une bonne connaissance par la personne hébergée de ses possibilités et limites personnelles, ainsi que celles du cadre dans lequel elle peut évoluer sans se mettre en danger. Il n'y a pas de lieu pour cela, ou plutôt tous les lieux sont bons.

L'exercice de l'autonomie sociale se fera dans et hors des murs, à la mesure des moyens de chacun. Il n'y a pas un modèle unique vers lequel tendre.

La réintégration sociale rime souvent avec l'occupation d'un logement. Or le sans-abrisme ne s'explique pas uniquement en rapport avec la perte d'un logement. Trouver un logement sans résoudre ou trouver un soutien pour régler les problématiques sous-jacentes peut s'avérer, à terme, être un échec de plus. Il ne s'agit donc pas de foncer tête baissée vers la sortie au risque de revenir.

Ce qui, de l'extérieur, est perçu comme une situation d'exclusion, peut être vécu par la personne comme un endroit où elle a sa place, où elle est reconnue. Cette réalité participe logiquement au fait que la durée du séjour (et donc son échéance) n'est pas nécessairement pour nous un critère de réussite.

Tous ne vivent pas leur passage au Home Baudouin de cette façon : ceux qui vivent mal la situation d'être en maison d'accueil, déjà stigmatisant à leurs propres yeux, auront une motivation supplémentaire à chercher une solution alternative.

Le post-hébergement : MOBILIS Home

Le service de post-hébergement du Home Baudouin : MOBILIS Home, existe depuis 2016. Il est proposé systématiquement à toute personne quittant le Home Baudouin pour un logement ou tout autre milieu de vie.

Lorsqu'une personne a connu une période plus ou moins longue en rue et en maison d'accueil, il est possible qu'elle ne se sente plus capable de vivre seule.

Il est vrai que lorsque l'on vit en maison d'accueil, on peut se sentir « dépossédé » de choses de la vie quotidienne (gestion d'argent, tâches ménagères, traitement médical, etc.). Un suivi post-hébergement et la création d'un réseau autour du bénéficiaire aide à surpasser ses craintes et à pérenniser son installation.

Le post-hébergement a pour objectifs la remise en ordre administrative, l'apprentissage à la vie en autonomie et la mise en place de projets divers. Ce service aide le bénéficiaire à investir son logement ainsi que son quartier.

L'accompagnement offert par MOBILIS Home est gratuit, transitoire et limité dans le temps : au terme de 9 mois, s'il en ressent le besoin, l'usager est orienté au mieux et en fonction de ses

demandes vers d'autres services (maisons médicales, service d'accompagnement à long terme, service de santé mentale etc.).

Le plus « gros » du travail se fait lors de l'installation des personnes en logement : garantie locative, recherche de mobilier, branchement de l'eau, gaz, électricité, démarches administratives, etc. Le premier mois de l'installation est une période critique.

« Durant cette année écoulée, face aux différentes crises qui se succèdent et s'enchaînent, de nouveaux défis sont apparus. En effet, si 2022 a vu la reprise d'un cours normal en ce qui concerne les nombreux acteurs présents dans le secteur du logement, c'est d'une part sur les questions d'énergie et le coût de celle-ci ainsi que, d'autre part, sur l'inflation et le coût de la vie que notre attention est maintenant focalisée.

L'aide alimentaire octroyée dans le cadre de notre suivi est certainement la bulle d'oxygène régulière et nécessaire face à des fins de mois de plus en plus compliquées. La mise en place de petits mécanismes et autres stratégies afin de limiter les dépenses sont aussi rentrés dans les habitudes du quotidien (ex : relever ses compteurs mensuellement, etc).

Face à cela, le travailleur social voit également sa charge de travail augmenter, et le manque de moyens reste manifeste.

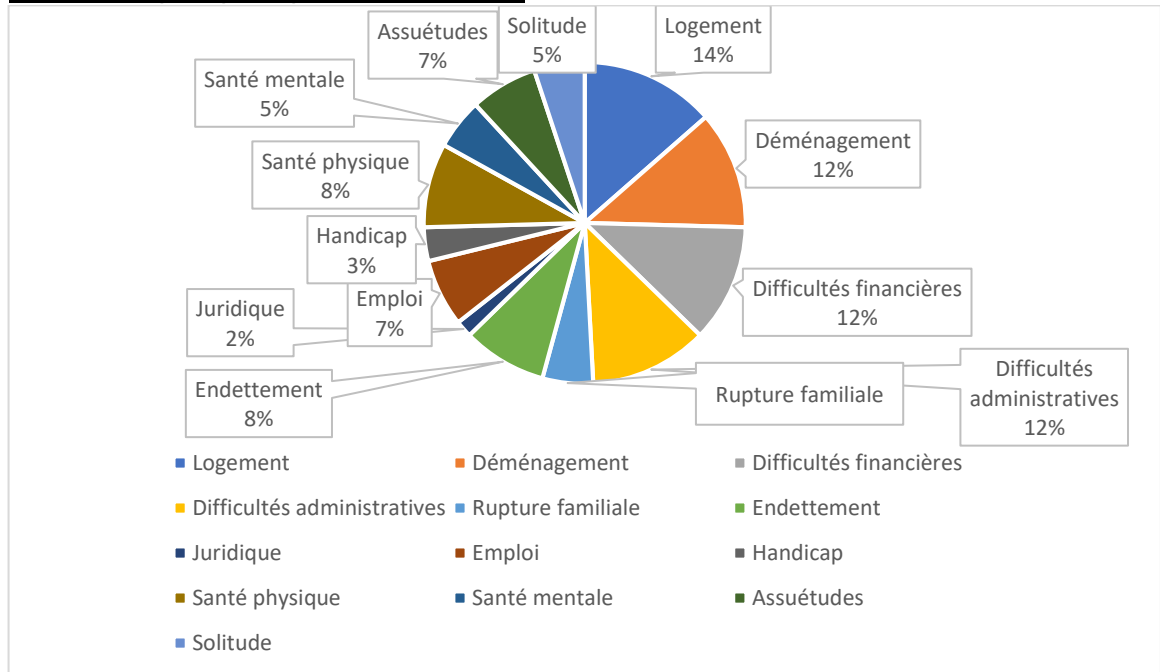
D'où l'importance et la nécessité du travail en réseau, aussi bien avec les différents partenaires avec qui nous sommes liés par convention (SIL – Service d'Installation au Logement ; AIS « Le Nouveau 150, AIS IRIS...) que ceux avec qui nous travaillons de manière plus informelle (Hôpitaux, services de santé mentale, justice de Paix...). En effet, cela permet d'une part d'alléger la charge de travail, et d'autre part que l'utilisateur puisse aussi s'adresser à d'autres relais existants.

Enfin, il est important de conclure que le service de post-hébergement est et reste un outil et un service indispensables pour de nombreux bénéficiaires qui, dans la reprise de leur autonomie, ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement vigilant. »

Xavier, assistant social

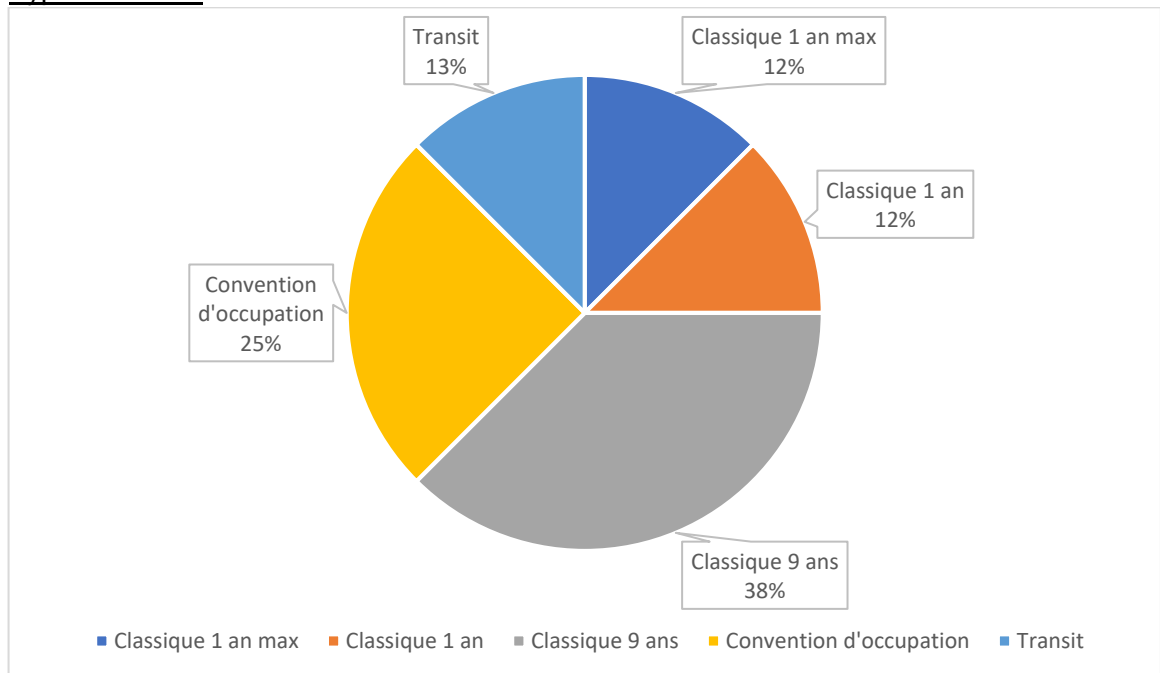
Au niveau des chiffres (sur 10 personnes suivies) :

Problématiques principales rencontrées :



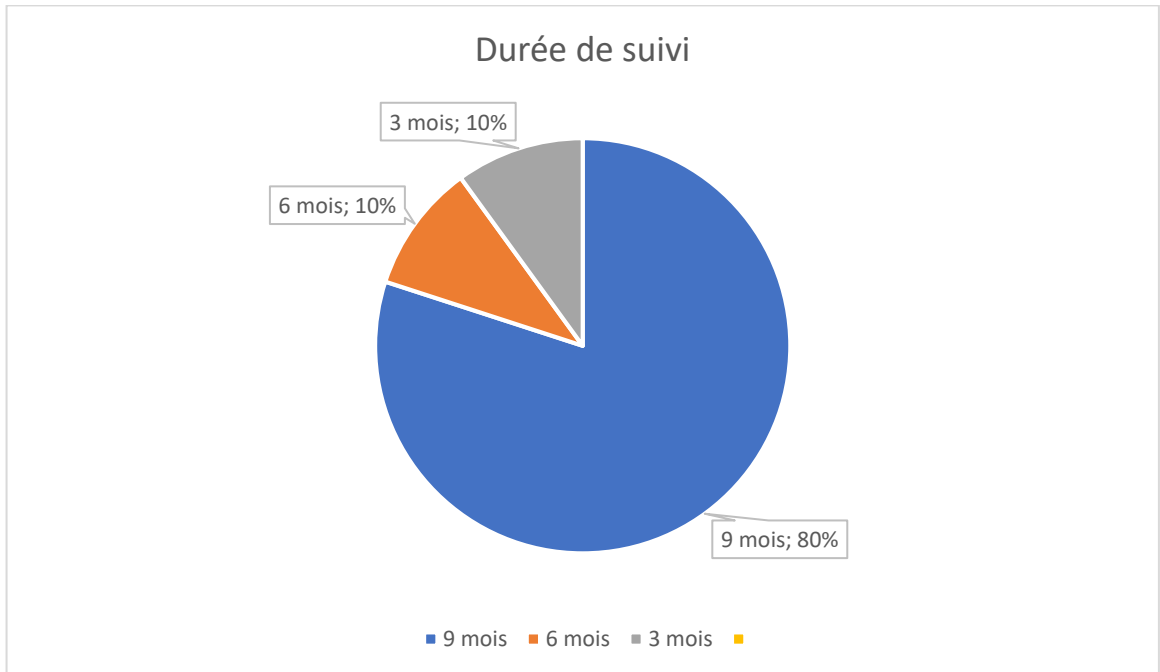
Les principales problématiques rencontrées concernent le logement et le déménagement (l'entrée en logement, l'installation, etc.), les difficultés d'ordre financier et administratif. La transition entre une institution et un nouveau lieu de vie nécessite, et surtout dès le début, un accompagnement assidu.

Type de baux :



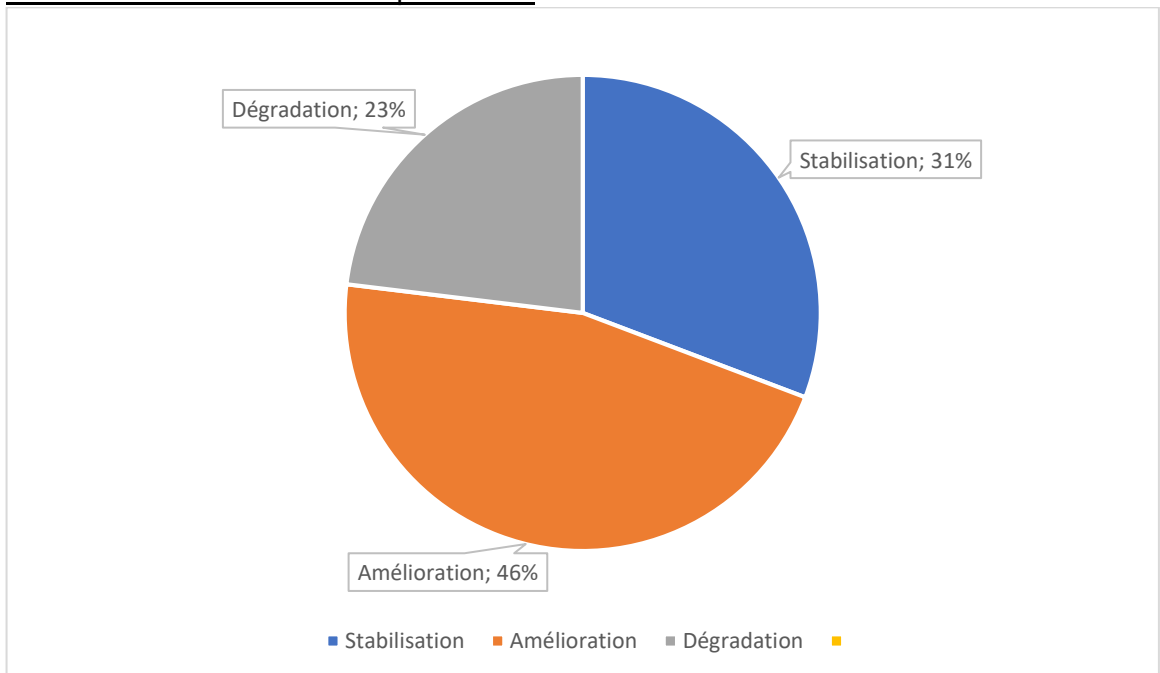
Le bail classique de 9 ans est le plus répandu dans les logements occupés par les bénéficiaires que nous accompagnons. Cela permet à la personne des perspectives d'avenir et de projet. Les conventions d'occupation, plus précaires dans un premier temps, peuvent se muer en bail classique.

Durée de suivi post-hébergement :



La majorité des personnes suivies par le service de post-hébergement ont désiré prolonger la convention jusqu'à son terme et la majorité d'entre elles sont encore demandeuses d'un suivi au-delà des 9 mois. Le suivi a été stoppé pour une personne au bout de 6 mois ; un autre suivi a commencé pour une autre le dernier mois de l'année.

Evolution de la situation de la personne :



La constatation est la suivante : dans la majorité des cas, la situation de la personne s'est améliorée, ou du moins stabilisée. Ce qui montre également l'importance du suivi effectué par le service de post-hébergement.

Du post-hébergement au logement accompagné :

« Citons l'exemple d'un homme suivi par nos services, qui a séjourné voici quelques années au Home Baudouin. Il a été suivi dans le cadre du post-hébergement quand il s'est vu attribué un logement de la Régie Foncière de Bruxelles. Tout se passait bien, Monsieur avait créé un réseau autour de lui. Le suivi s'est donc terminé dans les délais prévus, même si nous avons toujours gardé le contact.

Monsieur vit maintenant depuis un peu plus de 5 ans dans son appartement. Au fil de cette année, son état de santé s'est détérioré, ce qui au fur et à mesure, a affecté son autonomie. Le souci était de prime abord d'ordre administratif et financier (gestion quotidienne) et cette problématique a pu être résolue par une mise sous administration de biens. Toutefois, quelques mois plus tard, son état de santé a encore décliné, ce qui fait qu'il ne lui est maintenant plus possible de vivre seul dans son studio. Actuellement hospitalisé, nous sommes en train d'envisager avec Monsieur les solutions existantes, sachant qu'un retour à domicile risque de s'avérer fort complexe. Monsieur est maintenant suivi dans le cadre du logement accompagné. »

Xavier, assistant social

Le logement accompagné : MOBILIS Home Plus

De l'expérience tirée de la formalisation du post-hébergement, il est ressorti que certaines personnes nécessitent un suivi plus intensif et à plus long terme.

Passer le relais à d'autres services d'accompagnement n'est pas toujours réalisable à court terme. Certaines personnes ayant quitté le Home Baudouin ont un long passé institutionnel. C'est le lien créé au sein de la maison d'accueil, qui en grande partie, permet d'envisager un ailleurs.

C'est pourquoi, il nous a paru évident de demander l'agrément pour la mission spécifique « logement accompagné ». Depuis le 1^{er} août 2019, une assistante sociale mi-temps est engagée pour cette fonction particulière.

Le service « Mobilis Home Plus » est né.

Contrairement au post-hébergement, le logement accompagné ne permet le suivi des personnes, que dans un logement. Que celles-ci aient été hébergées au Home Baudouin, ou dans un autre centre d'accueil.

L'accompagnement se veut intensif, à raison d'au moins deux visites à domicile par mois. Une convention est signée entre le travailleur et la personne désireuse d'être accompagnée. La convention est conclue pour un terme d'un an, renouvelable.

L'accompagnement intensif permet d'une part de conserver ce logement à long terme en évitant que de petits problèmes ne deviennent d'énormes ennuis et d'autre part de veiller à une

meilleure qualité de vie la personne. Le soutien à la lutte contre la solitude a une place primordiale. Le réseau des personnes étant souvent inexistant ou détricoté, et donc à remailler.

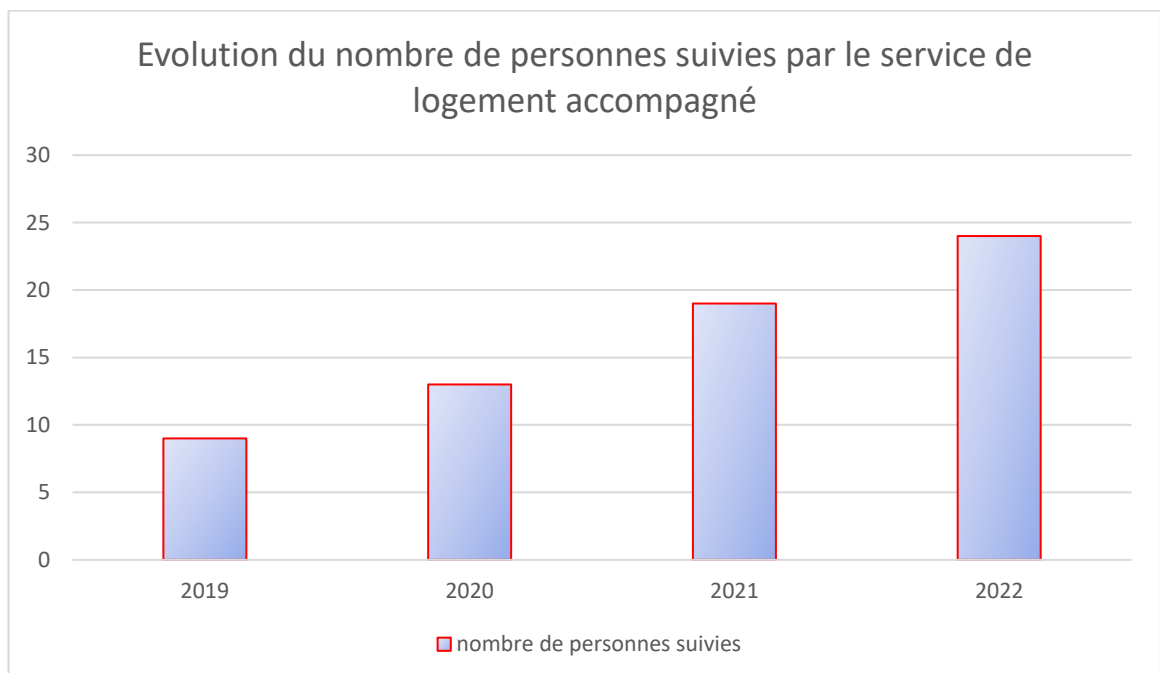
Ce n'est pas tout d'accéder à un logement, puis de l'occuper. Il faut l'« habiter » pour ne pas le perdre.

Le fait de pouvoir suivre des personnes régulièrement, avec du temps alloué spécialement à cela, est un réel atout pour leur permettre de maintenir et d'investir leur logement ou d'en changer si nécessaire.

Le fait de ne pas avoir de contrainte temporelle permet d'avancer au rythme de chacun en maintenant une relation de confiance. C'est également un atout pour travailler aux mieux l'autonomie de la personne.

Depuis la création de « Mobilis Home Plus », le Home Baudouin a pu développer de nouvelles collaborations avec des agences immobilières sociales. Vu que nous pouvons désormais proposer un suivi intensif à long terme, la signature de certains partenariats a pu se concrétiser.

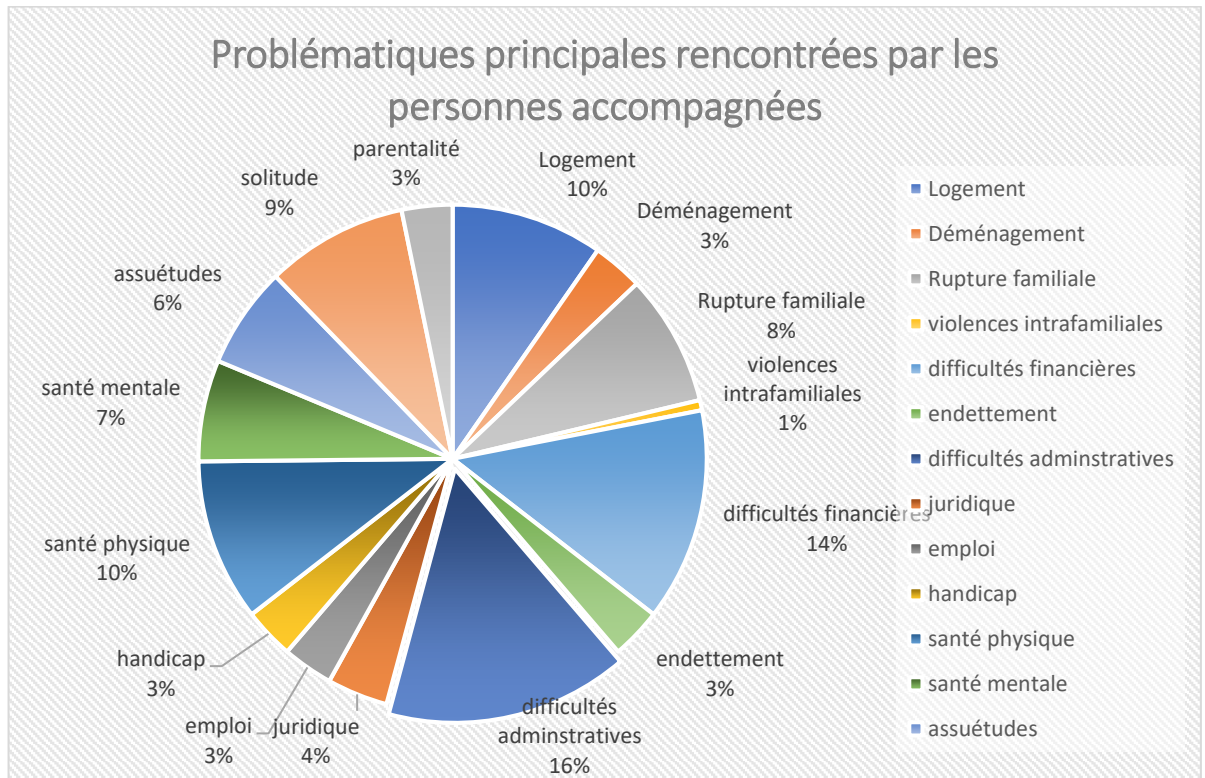
Depuis la création de « Mobilis Home Plus » les personnes hébergées dans notre maison d'accueil ont tendance à se diriger davantage vers un suivi intensif comme celui que nous proposons à travers le logement accompagné. En effet, n'étant pas limité dans le temps, ce cadre est plus « sécurisant ».



En 2019, nous avons accompagné 9 personnes, ; en 2020, 13 personnes. Pour 2021, nous avons accompagné 19 hommes. Six de plus.

En 2022, nous sommes passés à 24 personnes suivies. Cinq de plus.

Pour rappel, l'accompagnement proposé n'est pas obligatoire, la personne doit adhérer aux propositions faites par le service. Tout le travail de confiance établi depuis la maison d'accueil est donc indispensable. Ce lien permet également à la personne de sentir en sécurité. En effet, il n'est pas rare que le suivi soit intense au début, durant les premiers mois voire années puis qu'il se stabilise, mais lors d'un accident de parcours la personne se sent capable d'en parler, de déposer car le lien est maintenu. Les accidents de parcours ne sont pas rares, le travailleur social doit alors faire preuve de pédagogie pour permettre à la personne d'en tirer une expérience.

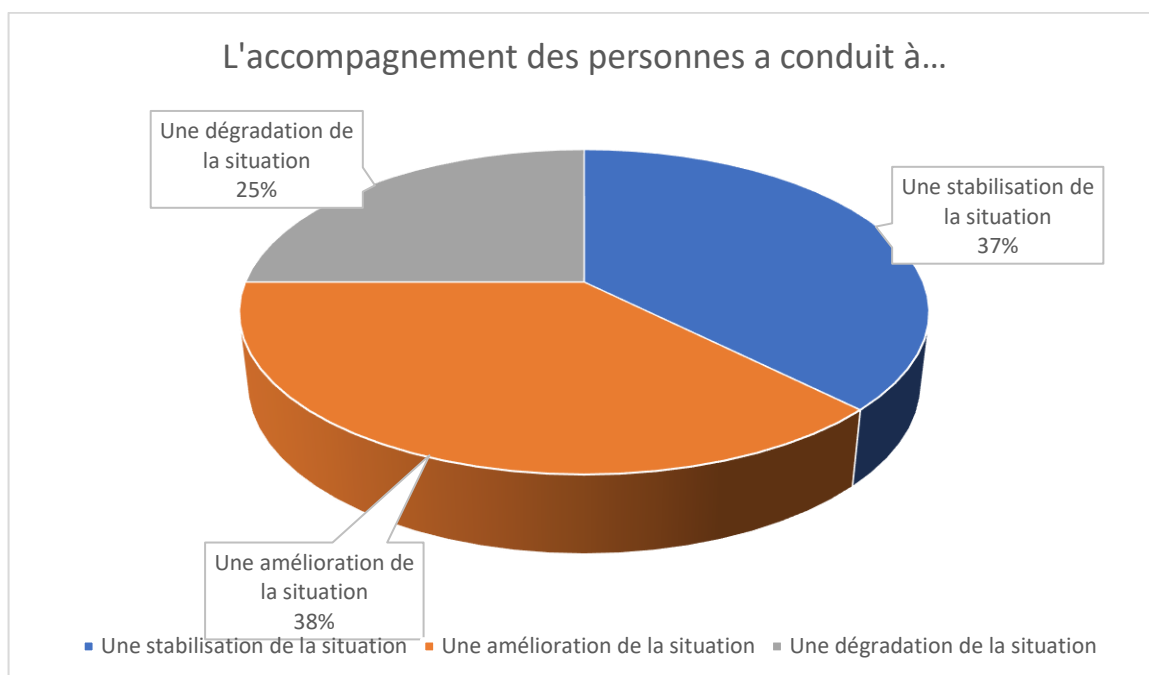


« Durant l'année 2022, nous remarquons que les problématiques rencontrées par les personnes accompagnées sont majoritairement d'ordre administratif et financier. La gestion budgétaire est un aspect très important du suivi, l'équilibre d'un budget est un réel apprentissage pour certains, c'est pour cela que nous faisons régulièrement appel aux partenaires comme l'épicerie sociale « Les Capucines » ainsi qu'au service d'installation en logement « Le SIL ». Les économies réalisées par les personnes grâce notamment à ces deux services sont des réelles bouffées d'air.

La problématique du logement est également très présente. En effet, lorsqu'une personne quitte le Home Baudouin elle doit faire face aux difficultés du quotidien et se réappropriier des mécanismes parfois oubliés. Par exemple, les travailleurs sociaux sont régulièrement amenés à expliquer aux personnes comment utiliser une cuisine, un chauffage, ... Nous avons également pris un temps non négligeable afin de sensibiliser les personnes à leur consommation d'électricité et de gaz face à l'augmentation exponentielle des prix durant l'année écoulée. Il faut également souligner que la santé physique est une problématique rencontrée très souvent par les personnes accompagnées. La collaboration avec l'infirmière du Home Baudouin prend alors tout son sens et reste indispensable, cependant ce temps ne fait l'objet d'aucun subside supplémentaire.

Les personnes accompagnées cumulent dans bien des cas, de nombreuses problématiques ».

Angélique, assistante sociale



La tranche d'âge majoritaire de ces personnes accompagnées est celle des 40 à 49 ans. Il est à noter que durant l'année 2022, deux accompagnements ont pris fin, l'un car une personne a quitté la région de Bruxelles-capitale et l'autre est retournée en maison d'accueil. Le suivi a permis que le logement soit quitté en bonne et due forme avec l'accord du propriétaire des lieux.

L'accompagnement a conduit pour la majorité des personnes à une amélioration de leur situation ce qui est vraiment positif.

« L'accompagnement est un réel filet de sécurité pour certains, en effet, prenons l'exemple d'un jeune homme de trente ans que nous avons bien connu lors de son séjour au Home Baudouin. En 2020, il a intégré un logement et cette expérience semblait bien se dérouler pour lui jusqu'à ce qu'il prenne la décision d'arrêter son traitement de neuroleptiques dans le courant de l'année 2022. L'équipe s'est rapidement rendu compte de son changement de comportement. Monsieur en a spontanément parlé avec l'assistante sociale en charge du logement accompagné, le lien qui avait été créé a pris tout son sens. Son état de santé mentale s'est fortement dégradé, nous étions très inquiets pour lui ainsi que pour la pérennité de son logement. L'ensemble de l'équipe du Home Baudouin s'est mobilisé afin de soutenir Monsieur et également le travailleur social en charge. Nous avons notamment travaillé en collaboration étroite avec un centre de santé mentale ainsi qu'avec le médecin traitant présent une fois par semaine au Home Baudouin. Le travail de réseau tant externe qu'interne au Home Baudouin a permis une prise en charge pluridisciplinaire qui était nécessaire. Finalement l'intéressé a pu être hospitalisé. Nous espérons que la situation puisse à nouveau retrouver son équilibre. Cet exemple révèle que le service de logement accompagné est absolument nécessaire sur le long terme pour certains profils. »

Angélique, assistante sociale

Le nombre de personnes accompagnées en post hébergement et en logement accompagné ne cesse de s'accroître tandis que les moyens pour réaliser ces missions n'augmentent pas. La

charge de travail reste et devient lourde pour les travailleurs référents. Deux mi-temps pour accompagner 34 personnes, cela frise la mission impossible.

Nous avons eu en début de législature l'espoir d'obtenir un temps plein pour la mission spécifique « logement accompagné ». Nous devons déchanter, les crises des deux dernières années ont vidé les caisses.

Il faudra néanmoins trouver de nouvelles solutions de collaboration pour continuer à assurer un service de qualité et humainement supportable pour le travailleur.

Entre le post-hébergement et le logement accompagné

Nous signons des conventions de post-hébergement et de logement accompagné avec toutes les personnes preneuses d'un suivi tel que défini dans notre agrément.

Mais, il ne faudrait pas oublier le travail que nous effectuons avec les personnes qui ne rentrent pas dans le cadre strict des prescrits.

Nombreuses sont les personnes qui demandent notre aide sur le long terme sans nécessairement avoir besoin d'un accompagnement intensif.

Nombreuses sont les personnes qui frappent à notre porte, après un départ, pour une aide ponctuelle ou parce qu'elles sont, tout d'un coup, rattrapées par de gros ennuis...

A toutes ces personnes, nous réservons bon accueil, écoute.

Le temps qui leur est consacré ne fait l'objet d'aucun subside.

Studios de la Bouquetière

Depuis décembre 1993, le Home Baudouin dispose de 5 studios regroupés avec un salon commun, situés à une dizaine de minutes à pied du Home (rue de Terre Neuve, à 1000 Bruxelles).

Ces studios sont destinés à des hommes qui semblent s'être installés dans le Home, et ne se voient pas repartir dans les circuits du logement privé.

Nous ne mettons pas de limite dans le temps à cette location, notre objectif étant bien que ces hommes trouvent leur *chez-soi* dans un logement personnel plutôt qu'en institution. Le loyer et les charges communes étaient de 315€ par mois en 2022.

Quand, nous avons imaginé ce projet, nous rêvions d'un projet de type communautaire., Nous avons dû nous rendre à l'évidence : ces cinq personnes occupaient cinq logements de façon individuelle et ne partageaient que peu de choses. Leur isolement était encore bien grand.

C'est pourquoi nous avons passé une convention avec l'asbl Pierre d'Angle (asile de nuit) qui occupe deux étages du même bâtiment.

Partant du constat que la pièce commune adjacente aux studios était sous-investie et sachant que Pierre d'Angle était à la recherche d'un espace où installer une cuisine afin de réaliser des repas simples, nous avons convenu de mettre cet espace à leur disposition.

En contrepartie, nous voulons créer des synergies entre les locataires et les travailleurs de l'asile de nuit et les impliquer dans une dynamique en vue de rompre l'état d'isolement dans lequel ils se trouvent.

Depuis la reconnaissance de notre service logement accompagné, nous avons plus de moyens pour assurer le suivi et l'accompagnement de ces locataires.

En 2022, il n'y a eu aucun mouvement dans les studios.

Pour la première fois depuis la création de la Bouquetière, nous avons connu une série de problèmes liés à la cohabitation. Un des locataires ayant rencontré une femme, elle a vite passé beaucoup de temps dans les studios et créé des tensions.

Le règlement stipule que les visites quelles qu'elles soient sont permises en journée, mais pas la nuit.

Nous nous sommes retrouvés impuissants. Les locataires étant domiciliés dans leur studio, nous n'avons d'après l'inspecteur de quartier aucun droit de faire sortir cette personne à partir du moment où le locataire ne le souhaitait pas.

Aujourd'hui, les tensions sont un peu retombées, mais le problème de fond n'est pas résolu.

Le Home Baudouin comme lieu d'intégration sociale

Pour une part significative de notre public, le Home est vécu et utilisé comme un lieu où la vie en collectivité est (re)devenue possible, vivable, alors qu'elle ne l'était plus.

Pour certains, le Home Baudouin est un lieu où ils trouvent une place, où ils sont connus et reconnus.

Il y a aussi ceux pour qui le respect d'horaires et de règles de vie collective est supportable, et même profitable, et ceux pour qui cela est tout simplement insupportable et ne peuvent rester dans la maison d'accueil. Ces situations sont toujours vécues comme des échecs.

C'est le cas de certains jeunes en errance.

« Placés par l'aide à la jeunesse durant leur minorité, certains jeunes arrivent dès 18 ans au Home Baudouin faute d'alternatives.

Institutionnalisés depuis leur plus jeune âge et en général en rupture familiale, ils n'ont aucun repère.

« B, est arrivé chez nous à 20 ans. Il explique avoir été « balloté » toute sa vie, suite au décès de ses parents.

A la sortie de l'internat où il a été placé, B. a de la chance : il trouve un logement.

Malheureusement, il n'y restera que très peu de temps : il est expulsé suite à de nombreux tapages nocturnes.

A peine majeur, B. est projeté dans le monde adulte, seul et livré à lui-même.

Une seule solution s'offre alors à lui : vivre en maison d'accueil.

Malheureusement pour B., il est impossible de suivre les règles de la vie en communauté. Il teste les limites et transgresse le règlement d'ordre intérieur au point tel qu'il est interdit d'accès dans de multiples associations.

Il faut dire que B. connaît bien les institutions et y repère rapidement les « failles » dans lesquelles il s'engouffre.

Il trouve refuge dans de nombreuses maisons d'accueil. Les hébergements se succèdent et se soldent systématiquement par des renvois.

Nous l'accueillerons à 3 reprises. Malheureusement, nous mettrons fin aux trois séjours, notamment pour dégradation de matériel.

En effet, B. est impulsif : il est incapable de gérer ses frustrations.

Quand il est en colère, il « casse ».

Au fur et à mesure des années qui passent, B. est de plus en plus haineux et les faits de violence se déplacent sur les travailleurs.

Nous lui refusons alors tout accès au Home.

B. a 24 ans aujourd'hui.

Il dort dans la rue.

Il passe encore très souvent au Home Baudouin malgré nos interdictions.

Il met un point d'honneur à garder sa fierté : Il refuse toute aide et n'a aucune demande particulière.

Ses venues sont peut-être sa manière de nous rappeler qu'il existe et qu'il peut « s'en sortir » tout seul? Qu'il n'a « besoin de personne » ?

Après une enfance trop difficile, l'histoire se répète et la galère de l'errance continue ».

Face à ces situations, il est difficile de trouver un sens à notre travail social et d'y rester indifférent.

Les sanctions infligées sont dures mais elles sont le seul moyen de pouvoir protéger les travailleurs ainsi que la collectivité.

Le manque de structures adaptées à ces jeunes est criant.

Nous sommes trop souvent les témoins de cette dure réalité ».

Virginie, responsable du service social

Beaucoup de gens qui séjournent au Home Baudouin attendent. Ils attendent l'aboutissement de démarches, l'accès à un service non-généraliste qui pourra traiter leur problématique spécifique, le prononcé d'un jugement, une hospitalisation...ou tout simplement d'aller mieux. Cette attente peut être paralysante et empêcher tout autre projet. Mais, au moins ils ne sont pas seuls dans ce temps suspendu.

Les logements accompagnés, supervisés, thérapeutiques, centres de jour...

Nous soutenons et accompagnons ceux qui semblent pouvoir parcourir ce long cheminement, de rendez-vous en entretiens, de journées d'essai en séances d'évaluation. C'est que les places sont rares et que les candidats potentiels ne semblent pas toujours présenter les « bonnes » caractéristiques pour y accéder.

Mais parfois, ça marche, et cela vaut donc la peine de n'être pas négligé. Ça "marche" d'autant mieux quand un membre de l'équipe sociale peut accompagner la personne sur ce chemin.

Reconstruction des liens sociaux et familiaux.

Nous savons que, dans ce qui caractérise les personnes que nous accueillons, la rupture des liens sociaux revient très régulièrement. Ces ruptures peuvent être volontaires. Elles peuvent être subies. Elles peuvent être passagères ou structurelles.

Le Home Baudouin va ouvrir des accès à la reconstruction de liens là où c'est possible. En prévoyant des dispositions permettant des dérogations, et ouvrant la porte aux proches en quête de contacts, en stimulant les liens filiaux ou parentaux. Ou tout au moins, en tenant compte de cette famille, de la place qu'elle occupe et des ressources de l'entourage.

Il y a parfois des fonctions familiales qui se remettent en marche. Nous encourageons ces liens, dès lors qu'ils sont souhaités. Nous tenons compte de ces tiers qui réapparaissent, et qui peuvent permettre aux personnes de réinvestir en elles-mêmes.

Ceci met en évidence une de nos fonctions importantes : en assurant gîte et couvert, avec le travail social ajouté, nous dégageons les personnes de préoccupations basiques, et leur permettons d'aller un peu plus loin dans leur relation avec autrui.

Les maisons de repos et de soins.

Il arrive souvent que soient orientées vers la maison d'accueil des personnes sans logement et qui soit sont d'un âge certain, soit dans un état de dégradation physique important. Nous les accueillons comme les autres.

Leur état peut demander des soins de nursing importants. L'infirmière et les éducateurs les assistent du mieux possible, parfois soutenus par des services extérieurs. Mais, quand l'attention que nous devons leur accorder se fait au détriment de celle que nous devons apporter aux autres personnes, nous sommes amenés à envisager une réorientation. La maison de repos et/ou de soins devient l'alternative réaliste.

Cette réorientation se fait le plus souvent de mauvais gré. En quittant le Home, elles perdent leur indépendance financière et ont le sentiment de rejoindre leur dernière demeure.

Nous tentons de mettre en avant les bénéfices qu'elles pourront y trouver, de les rassurer en s'engageant à leur rendre visite, en visitant avec elles divers lieux possibles.

« Il est parfois difficile de « casser » les préjugés que certaines personnes ont à l'égard des maisons de repos.

Prenons l'exemple de Mr L., 74 ans, arrivé au Home Baudouin en 2021 après une hospitalisation de 6 mois, suite à la rupture d'avec sa compagne.

Malgré de nombreux problèmes de santé, notamment au niveau de ses jambes, nous avons hébergé Monsieur.

Au fur et à mesure du temps, L. devient de moins en moins autonome et chute très régulièrement. Nous devons très souvent faire appel aux secours : son séjour est alors ponctué d'hospitalisations.

Ayant de grosses difficultés à s'habiller et à se déplacer (au point de ne plus pouvoir se rendre aux toilettes durant la nuit...), nous sommes au « bout » de ce que nous pouvons lui offrir.

L. a besoin d'une constante assistance médicale.

Il est pourtant totalement dans le déni : pour lui, tout va bien et nous dit ne pas vouloir aller vivre « dans un mouiroir ».

Il explique avoir travaillé des années en maison de repos et qu'il sait « comment ça fonctionne ».

La question de l'orientation est compliquée et les discussions vaines.

Pourtant, nous devons aller à l'encontre de son désir de rester chez nous : nous ne pouvons plus garantir sa sécurité.

Conscients de nos limites, nous lui avons notifié un délai de fin de séjour afin qu'une autre solution se profile...

Ces décisions sont difficiles à prendre et pourraient aller à l'encontre de notre philosophie de travail mais il en va du confort et de la sécurité de tous »

Virginie, responsable du service social

Intégration professionnelle.

Nous veillons bien sûr à ce que ceux qui ont des possibilités d'emploi, ou qui en occupent un, puissent le conserver. Mais, souvent, les personnes accueillies présentent des caractéristiques physiques, psychiques ou sociales qui ne leur donnent plus accès aux circuits du travail.

Les personnes travaillant dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée sont rares.

Le nombre de personnes qui signent un contrat dans le cadre d'un article 60 (octroyé par un Cpas) continue à augmenter. Ces emplois de fortune peuvent être d'authentiques tremplins, nous en voyons qui sont de vraies réussites. Plusieurs d'entre elles ont quitté le Home pour un logement dans les mois qui ont suivi leur mise à l'emploi.

Cette d'année 2022, la tendance amorcée en 2021 se confirme. Plusieurs personnes ont trouvé du travail en intérim dans le secteur de la logistique et de l'horeca. Les horaires proposés sont lourds. Les intéressés doivent se lever bien avant l'aube ou rentrent au milieu de la nuit.

Leur permettre de retrouver le chemin du travail demande aux éducateurs de nuit une grande souplesse et disponibilité.

Mais nous voyons aussi les difficultés rencontrées par les personnes qui retrouvent le chemin du travail. Certaines éprouvent une telle fierté qu'elles se sentent tout d'un coup différentes et supérieures aux autres personnes. Elles souhaitent parfois obtenir des conditions privilégiées. La cohabitation devient alors difficile.

Au moment du premier salaire, d'autres difficultés surgissent. Il n'est pas rare que l'argent soit dépensé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Les frais d'hébergement ne sont alors pas payés. Ce qui nous place devant un dilemme. Attend-on le deuxième salaire en laissant une seconde chance ou mettons-nous fin au séjour ?

C'est aussi au moment de ce premier salaire, que réapparaissent régulièrement des problèmes d'assuétude. S'en suivent des absences au travail et de nouveaux ennuis se profilent.

Alors oui, nous stimulons la recherche d'emploi. Mais non, nous ne croyons pas que c'est la panacée.

9. Évaluation des conventions de collaboration

La qualité des prestations fournies par le Home tient aussi des bonnes collaborations qu'il entretient avec des services complémentaires, et auxquels les personnes hébergées ont affaire : centres publics d'aide sociale, autres maisons d'accueil, services sociaux ou médicaux privés et publics, mutuelles, administrations, maison de repos et de soins, centres de santé mentale, services d'aide ou d'accompagnement de toxicomanes, services de police...

Même si de plus en plus de conventions sont signées, peu de conventions formelles lient l'institution à d'autres services, les liens s'établissant le plus souvent entre travailleurs, en fonction des besoins du public accueilli.

Avec les CPAS

La convention passée avec le CPAS de Charleroi, qui devait servir de modèle aux règles de fonctionnement entre maisons d'accueil et CPAS, est maintenant appliquée par la plupart des autres Centres quoique ne faisant pas l'objet d'un accord écrit.

En 2018, nous avons pu signer une convention avec le CPAS de Saint-Gilles. Cette convention stipule clairement les droits et les devoirs de chaque partie, à savoir le CPAS, la maison d'accueil et le bénéficiaire.

Elle permet à la maison d'accueil de respecter les prescrits Cocof, à savoir attribuer à la personne hébergée le tiers de son RIS, sans avoir à mettre à mal ses finances.

Avec le SEMJA (service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives)

Ces prestations sont proposées comme alternatives à des sanctions "classiques" par les juges, et sont essentiellement réalisées en cuisine.

Les prestations concernent des justiciables qui ne connaissent pas le Home, et n'y sont donc pas hébergés. Les prestations doivent faire l'objet d'un encadrement et d'une évaluation.

En retour, le Home bénéficie de prestations généralement régulières qui permettent d'apporter un supplément de qualité au service rendu, de soulager le travail des cuisiniers et des nettoyeurs, et aux prestataires de découvrir un monde dont ils ignorent le plus souvent l'existence.

Avec la Banque alimentaire

La redistribution des surplus alimentaires européens passe par la passation d'une convention formelle intermédiaire et supplémentaire entre le CPAS de Bruxelles et notre asbl en guise de garantie à fournir au SPF Intégration sociale, chargé de gérer le FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis).

La Banque alimentaire nous est d'un inestimable secours, avec les services d'aides aux sans-abri qui se multiplient, et qu'utilisent les personnes que nous hébergeons, avant, pendant, et après leur passage au Home Baudouin.

Avec Goods to Give

Cette asbl collecte des surplus de stock non-alimentaires auprès du monde industriel afin de les redistribuer aux personnes précarisées via des organisations sociales. Nous sommes partenaires et bénéficions de ces produits à très bas prix. Cela permet d'améliorer le confort et le quotidien des personnes accueillies.

Avec l'Asbl Pierre d'Angle

Comme expliqué au chapitre consacré à « la Bouquetière ». Une convention règle l'usage de pièce commune des studios par nos deux institutions.

Avec les Capucines

Les personnes suivies en post-hébergement ou en logement accompagné, peuvent accéder à l'épicerie sociale des « Capucines » : ils peuvent y faire leurs courses alimentaires à moindre coût et y faire des achats de vêtement neufs à prix réduit.

Le Home Baudouin bénéficie également des surplus alimentaires de cette épicerie. Cette nourriture de qualité est plus que bienvenue.

Avec l'AIS Delta

Grâce à la collaboration que nous entretenons avec l'agence immobilière sociale « DELTA » nous avons pu trouver une solution de logement pour de nombreuses personnes hébergées au Home. Ce partenariat est précieux car il permet l'accès à un logement en bon état à des personnes qui n'ont pas les moyens financiers de louer un logement dans le secteur privé.

Avec l'AIS IRIS

Depuis 2019, nous sommes partenaires de l'AIS IRIS. La mise en place du service logement accompagné permet d'assurer le suivi social d'un bénéficiaire à long terme (durant les 3 premières années du bail). Une collaboration avec l'AIS IRIS est devenue possible. Ce partenariat permet d'offrir des logements salubres à loyers modérés à des personnes fragilisées

Avec l'AIS le Nouveau 150

En 2020, nous avons signé une convention de partenariat avec cette AIS qui propose des logements non meublés aux personnes à problématiques multiples.

Le Home Baudouin propose les candidats en fonction des critères définis par le Nouveau 150.

Avec l'AIS Baïta

De même en 2021, une convention a été signée avec l'AIS Baïta. Nous misons surtout sur les studios qu'ils pourraient mettre en location pour les hommes seuls.

Avec le SIL

En 2021, nous avons pu signer une convention de collaboration avec le SIL (service d'installation au logement de l'asbl l'Îlot).

Ce service a pour but de « faciliter les dimensions logistiques liées à l'installation en logement (mobilier-vaisselle-linge-électroménagers) afin d'aider les personnes à mieux intégrer et s'approprier leur lieu de vie. ». Une aide au déménagement est également possible.

Collaborations diverses.

Elles sont nombreuses, variées, et fonctionnent bien. Mais ne font que rarement l'objet d'un écrit.

Avec les autres maisons d'accueil, avec la maison médicale des Riches Claires, et ses consœurs, (rappelons que la maison médicale des Riches Claires travaille désormais au "forfait"), avec la maison d'accueil socio-sanitaire de Bruxelles (MASS), avec le Centre Transit (centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues), avec le SAS (service d'accompagnement social du CPAS de Bruxelles), avec les services sociaux de CPAS du pays entier, avec l'agent de quartier, avec l'Article 27, avec le SMES (Santé mentale-

Exclusion sociale), au sein du projet Hermès, avec Bruss'help(Centre d'Appui au service des acteurs sociaux et politiques de la Région Bruxelloise)), Diogènes, Article 23, La Fontaine, Pierre d'Angle, le Clos Sainte Thérèse, Jamais sans toit, le SamuSocial, la fondation Damien, l' AIS de Jette, le fonds du logement , Soleil d'hiver, Saint-Vincent de Paul, le Casaf (Les Petits-riens), Solidarité grands Froids....

10. Formations suivies par le personnel

Le plan de formation concerne l'ensemble des collaborateurs du Home Baudouin. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et dans une perspective d'amélioration du bien-être au travail.

Schématiquement, la formation sert à conforter ou à développer l'action auprès des personnes hébergées ; le fonctionnement, l'organisation et la gestion de l'institution, ainsi qu'à améliorer la politique de prévention en matière de sécurité-hygiène.

Pour cela, elle doit être en lien avec les nécessités du service dans toutes leurs dimensions (administrative, financière, managériale, hôtelière, travail en équipe, accompagnement des personnes, soins, échange avec l'extérieur, gestion de la collectivité, relation avec les administrations, sécurité-hygiène, éthique et déontologie, communication...) et en lien avec les caractéristiques des personnes accueillies (précarité, assuétudes, violence, santé mentale, rupture de lien, logement, hygiène, santé, diversité culturelle...).

La formation doit pouvoir également permettre de mieux comprendre la place qu'occupe l'institution dans un système qui la dépasse en abordant les dimensions, contextes et enjeux politiques, sociaux, économiques, médicaux, législatifs et réglementaires qui influent sur son fonctionnement, son positionnement et ses obligations.

Dans tous les cas, elle doit donner sens à notre pratique et être au service du projet collectif et des missions du Home Baudouin.

Toute offre de formation répondant aux nécessités du service est considérée avec attention dans les limites des moyens disponibles et des contraintes organisationnelles.

Nous avons le souci de permettre à tous les travailleurs de se former, même si trop d'impondérables liés à la vie quotidienne freinent cet engagement.

Pour 2022, nous avons mis l'accent sur les formations collectives ayant trait à la santé mentale et au bien-être au travail.

Durant toute l'année 2022, l'équipe socio-éducative a poursuivi les intervisions avec le Spad Interligne.

Lors de ces intervisions, nous nous questionnions sur nos pratiques à partir de vignettes cliniques. Ces intervisions permettent de pouvoir prendre le temps d'échanger en équipe dans un autre cadre que celui des réunions hebdomadaires.

En mai 2022, nous avons fait appel à Bruxeo dans le but d'accompagner les différents travailleurs à l'utilisation rationnelle de l'énergie et de former une éco-team. Les travailleurs présents ont bénéficié de conseils utilisables aussi bien sur le lieu de travail qu'à domicile. S'en est suivi un scan énergétique du bâtiment.

Comme mentionné supra, toutes les équipes ont eu l'opportunité de participer aux séances de prévention du burn out. A la suite de celles-ci, la responsable du service social a participé

aux groupes de travail transversaux organisés par l'APEF concernant la prévention du burn out.

L'ensemble des femmes de toutes les équipes ont suivi en autonome, une formation de 3x6 heures en auto- défense organisée par l'Asbl Garance. Deux volets ont été abordés : la défense verbale et les stratégies physiques qui donnent la possibilité d'agir en cas d'agressions physiques.

En décembre 2022, les membres du personnel ont participé à un team-building dans un parc bruxellois. Une journée dans la nature, loin du stress quotidien où nous avons pu resserrer les liens, apprendre à nous connaître dans un autre espace que la vie dans la vie professionnelle.

La responsable du service social a participé à une session de six webinaires organisée par la ligue Bruxelloise de la santé mentale ayant comme thème le secret professionnel. Règle fondamentale de la déontologie de notre travail.

D'autres ont suivi des colloques ou des matinées sur des thèmes divers : « les jeunes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez soi » ; « Un administrateur gère mes biens : et moi, qui suis-je encore ? » ; « Le travail social palliatif » ; « Quel accueil pour les fous, les pauvres et les toxicomanes en maison de repos ? » ; « L'approche participative, c'est l'affaire de tous » ; « Guichets fermés » ; « les personnes vieillissantes ayant des problèmes de santé mentale »

Des formations plus pratiques ont été suivies par plusieurs éducateurs : « hygiène et précarité » ; « Comment répondre à la souffrance psychologique en tant qu'intervenant ? » ; « La prise de parole en public ».

Une éducatrice a participé à une journée organisée par Douche flux qui présentait le jeu de plateau « Immensité », développé avec la collaboration de Cultures et Santé. Ce jeu permet de découvrir la dure réalité des personnes sans chez- soi.

Deux éducateurs ont participé à la « Brussels Sleepsout@home » organisée par les infirmiers de rue. Leur but est de rassembler le plus grand nombre de personnes possible pour garder la population éveillée à cette problématique.

Une personne a également participé à un groupe de travail « post hébergement/ logement accompagné/ guidance à domicile. Une autre à un atelier échange sur la recherche de logement.

Plusieurs formations plus techniques ont également été suivies : « formation Excel débutant et perfectionnement », « actualisation de la réglementation Cocof », « familiarisation avec l'application Teams ». La direction assiste aux matinées « informations patronales » organisées par l'AMA afin de se tenir au courant des modifications législatives.

« Se situer dans le secteur » en tant que nouveau travailleur est primordial. Une jeune travailleuse a suivi la formation proposée par l'AMA.

11. Perspectives

Les crises de ces deux dernières années ont profondément affecté nos ressources.

En 2023, comme depuis de nombreuses années, nous tâcherons de conclure des conventions de collaboration avec différents CPAS bruxellois sur le modèle de celle que nous avons signée avec le CPAS de Saint-Gilles en 2018.

Il en va de la pérennité financière de l'institution.

La question du logement à la sortie du Home est un point crucial.

Nous mobiliserons nos forces afin d'imaginer et trouver des possibilités de logements réalistes et durables.

Les perspectives pour l'année 2023 sont de poursuivre nos efforts en matière de rénovation des locaux et des installations du Home Baudouin. Le Home Baudouin est une vraie passerelle énergétique. Il est de notre intérêt et de notre devoir d'y apporter les transformations financièrement supportables. Nous nous baserons sur le rapport de Bruxeo pour la programmation des travaux.

Nous mettrons une priorité à garantir la sécurité des membres du personnel et des personnes que nous accueillons. Nous effectuerons les travaux augmentant la sécurité en cas d'incendie dont le raccordement de la centrale incendie aux issues de secours.

Améliorer l'efficacité de nos moyens de communication est une nécessité. Depuis 2021, nous avons eu une large réflexion quant à la digitalisation de l'Asbl. Nous espérons la mettre en pratique en 2022. Nous avons sous-estimé l'ampleur du travail. Des progrès doivent être faits en 2023.

En 2023, l'Œuvre de l'Hospitalité mettra en ligne un site internet répondant mieux aux exigences de notre temps.

Les logos de l'Œuvre, du Home Baudouin ainsi que de sa maison sœur le Home Du Pré seront modernisés.

Et comme chaque année, nous tâcherons d'améliorer le service aux personnes que nous hébergeons.

Nous y mettrons toute notre énergie.

Mais, nous restons décidés à pratiquer l'accueil de bas seuil et nous nous montrons tolérants envers les personnes habitées par diverses problématiques.

Tant que faire se peut, nous souhaitons continuer à prendre le temps d'accompagner la personne et à lui laisser le temps du cheminement nécessaire.

Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin contribuent à la bonne réalisation du projet du Home Baudouin.

Merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité envers le Home Baudouin au travers de dons divers.

Merci à vous, lecteurs d'un jour, pour l'intérêt que vous portez à notre projet.

**Avec le soutien de
la Commission communautaire française (CoCoF),
Actiris,
la Banque alimentaire du Brabant- Bruxelles,
la Fondation Roi Baudouin-Fonds Aubrac et
Fonds Moulaert-Laloux
United Fund for Belgium,
BNP Paribas Fortis Foundation et H2H**

